



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE** >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Cahier thématique Bâtiments résidentiels et tertiaires

Territorialisation de la planification écologique en Hauts-de-France

Version 3 – novembre 2024

Cahiers thématiques : Précautions de lecture 1/2

Ces cahiers sont destinés à informer et à éclairer la décision du choix des leviers à porter au débat.

Ils compilent des données nationales provenant du SGPE et des données régionales. Les données nationales sont estampillées par « **Données nationales SGPE** ».

Nous attirons l'attention sur les trajectoires :

Nous avons retenu 3 options :

- les données utilisées au niveau national sont exploitées au niveau régional lorsque la maille le permet,
- à défaut, la trajectoire peut être calculée à partir de données spécifiquement régionales qui permettent de rattacher les trajectoires aux objectifs nationaux,
- et enfin, en dernière option, la trajectoire est calculée avec d'autres données qui permettent d'avoir une tendance sur le levier concerné. Dans ce cas de figure, il est plus complexe de rattacher la trajectoire à l'objectif de décarbonation.

Quand c'est possible les objectifs fixés dans les trajectoires peuvent être traduits en équivalent CO₂ grâce au simulateur du SGPE :

<https://planification-territoires.ecologie.gouv.fr/territoire/hauts-de-france/objectifs>

Projets accompagnés par les opérateurs et agences de l'État :

Ces cartes recensent et localisent les projets accompagnés et/ou financés entre 2019 et 2023 par les opérateurs et agences de l'État pour chaque levier.

ADEME : Agence de la Transition écologique

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

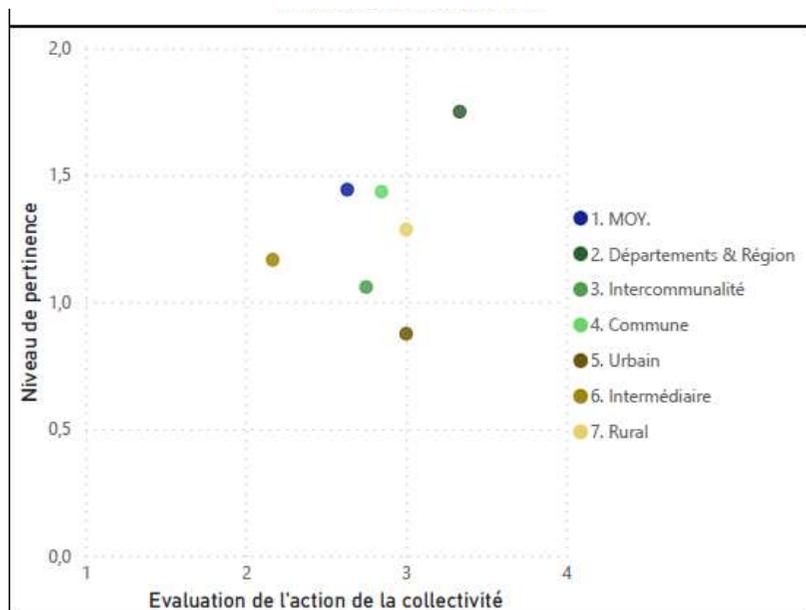
ANCT : Agence Nationale de Cohésion des Territoires

CEREMA : Centre Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CDC : Caisse des Dépôts / Banque des Territoires

Cahiers thématiques : Précautions de lecture 2/2

Pour comprendre les axes « ordonnée » et « abscisse » des **retours des EPCI et collectivités**, les schémas ci-dessous établissent un lien entre les appréciations des questionnaires et la numérotation des graphiques :



Niveau de pertinence :

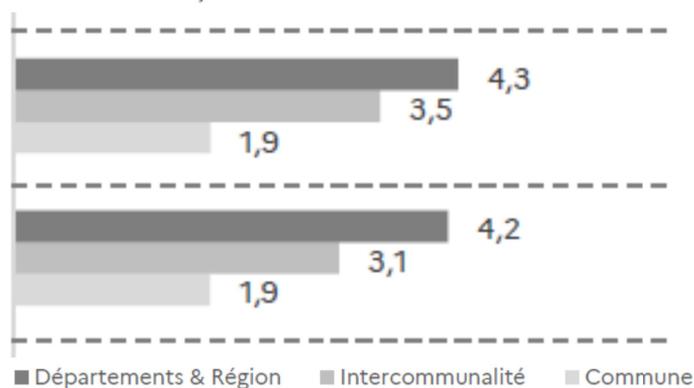
- 0 : non pertinent
- 1 : moyennement pertinent
- 2 : pertinent

Évaluation de l'action de la collectivité :

- 1 : plutôt non
- 2 : partiellement non
- 3 : partiellement oui
- 4 : plutôt oui

Niveau de mise en œuvre

1 = minimum ; 5 = maximum



Cette action est-elle déjà en cours de mise en œuvre ? » :

- 1 : je ne sais pas ou non pertinent
- 2 : plutôt non
- 3 : partiellement non
- 4 : partiellement oui
- 5 : plutôt oui

Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

Bâtiments (résidentiel et tertiaire) : Enjeux en Hauts-de-France

Réduire la consommation foncière pour préserver les sols et les puits de carbone

- 16 290 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers consommés de 2011 à 2020, plus de 50 % par l'habitat et 37 % par les activités économiques;
- Dans le foncier consommé pour l'habitat, la densité est faible puisque la moitié est le fait d'opérations de moins de 12 logements par hectare qui produisent moins de 10 % des nouveaux logements.

Rénover et décarboner les bâtiments

- 60 % des résidences principales ont été construites avant 1975. Résorber les passoires thermiques ;
- Renouveler les systèmes de chauffage : la moitié des habitations principales des Hauts-de-France sont chauffées au gaz ;
- Mettre en œuvre le dispositif éco-énergie tertiaire pour les bâtiments ;

Produire des logements adaptés aux besoins futurs

Adapter les logements au vieillissement de la population ;

Produire des petits logements pour répondre à la diminution de la taille moyenne des ménages (2,28 personnes en 2020) ;

Fournir l'effort de production là où se situe la demande.

Plateforme OPERAT :

Cette plateforme regroupe les données relatives à la performance énergétique des bâtiments tertiaires. La Dreal est en charge de la promotion de cette plateforme à l'échelle de la région Hauts-de-France.

Réhabilitation et développement du logement

social :

La DREAL intervient tout au long de l'exercice de programmation annuelle des opérations de développement de l'offre nouvelle par des actions d'animation de la concertation entre acteurs locaux de l'habitat et par le suivi et l'analyse des productions.

Aides à l'amélioration du parc privé :

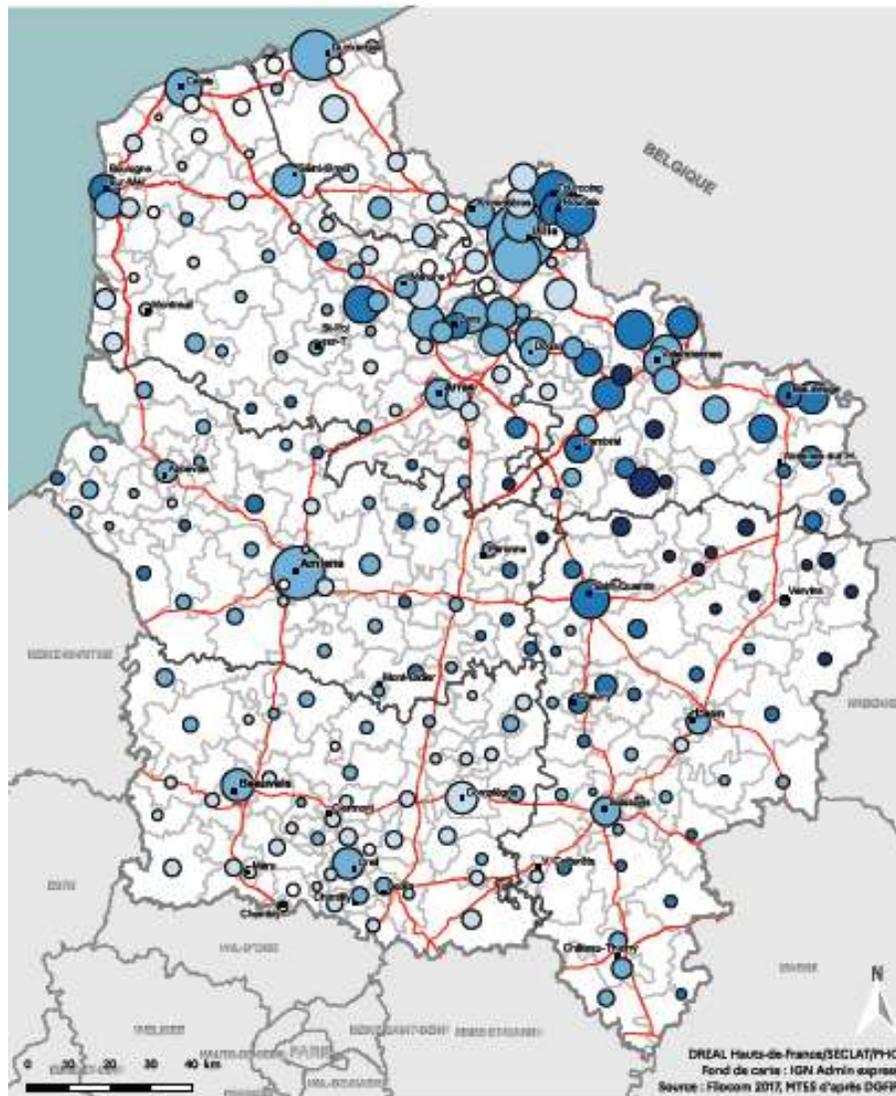
En région Hauts-de-France, la Dreal participe à l'attribution des aides de l'agence nationale de l'habitat (Anah). En 2023, près de 92 millions d'euros d'aides de l'Anah ont été engagés en région.

CERC et CRHH :

La DREAL Hauts-de-France participe aux Cellules Économiques Régionales de la Construction (CERC) qui œuvre pour une meilleure connaissance du marché du bâtiment Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) qui est l'instance de partenariat sur les enjeux de la politique régionale de l'Habitat.

Bâtiments (résidentiel et tertiaire) : Enjeux en Hauts-de-France

Part des résidences principales construites avant 1975 (dans le parc de résidences principales)



Nombre de résidences principales construites avant 1975



Part de résidences principales construites avant 1975 dans le parc total de résidences principales

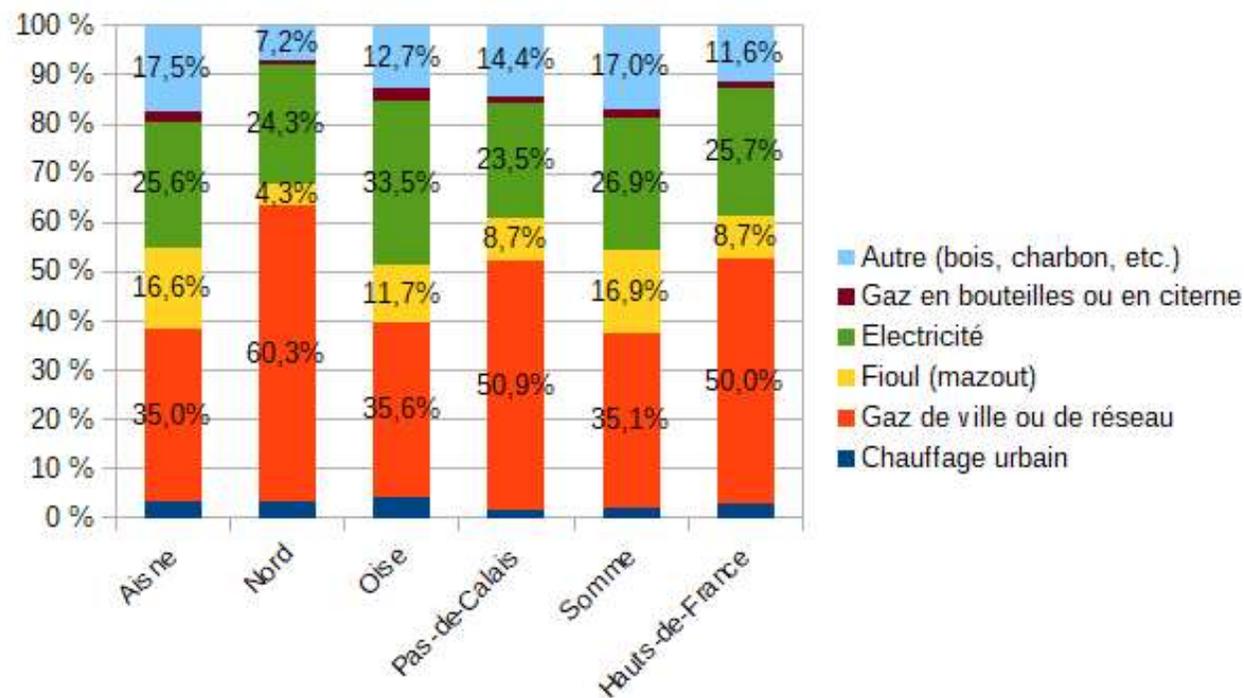


Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

Bâtiments (résidentiel et tertiaire) : Enjeux en Hauts-de-France

Répartition des modes de chauffage des résidences principales par combustible

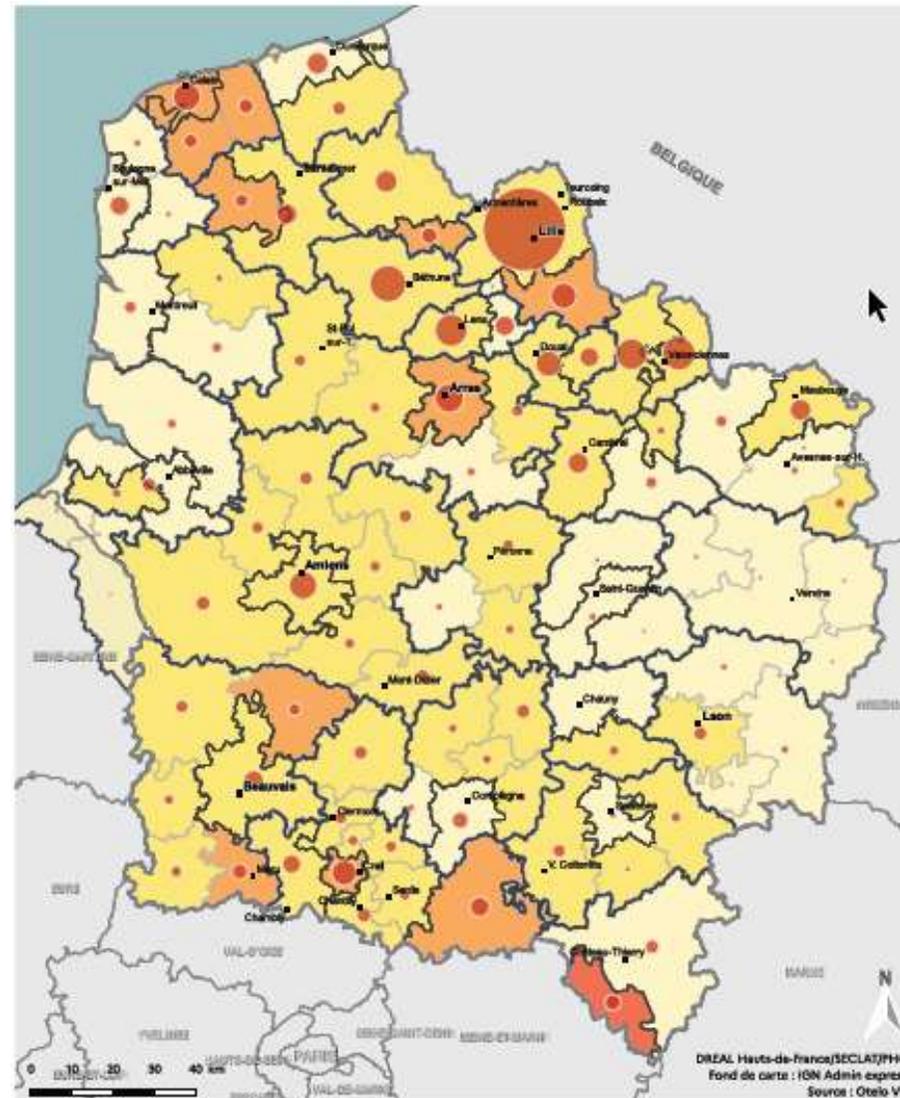
(INSEE, 2020)



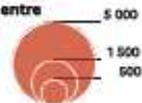
Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

Bâtiments (résidentiel et tertiaire) : Enjeux en Hauts-de-France

Besoin annuel moyen en logements entre 2017 et 2037



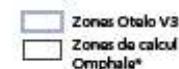
Besoin annuel moyen en logements entre 2017 et 2037



Taux d'évolution annuel moyen des logements entre 2017 et 2037



Zonages



* EPCI 2018, ou regroupement d'EPCI 2019

Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

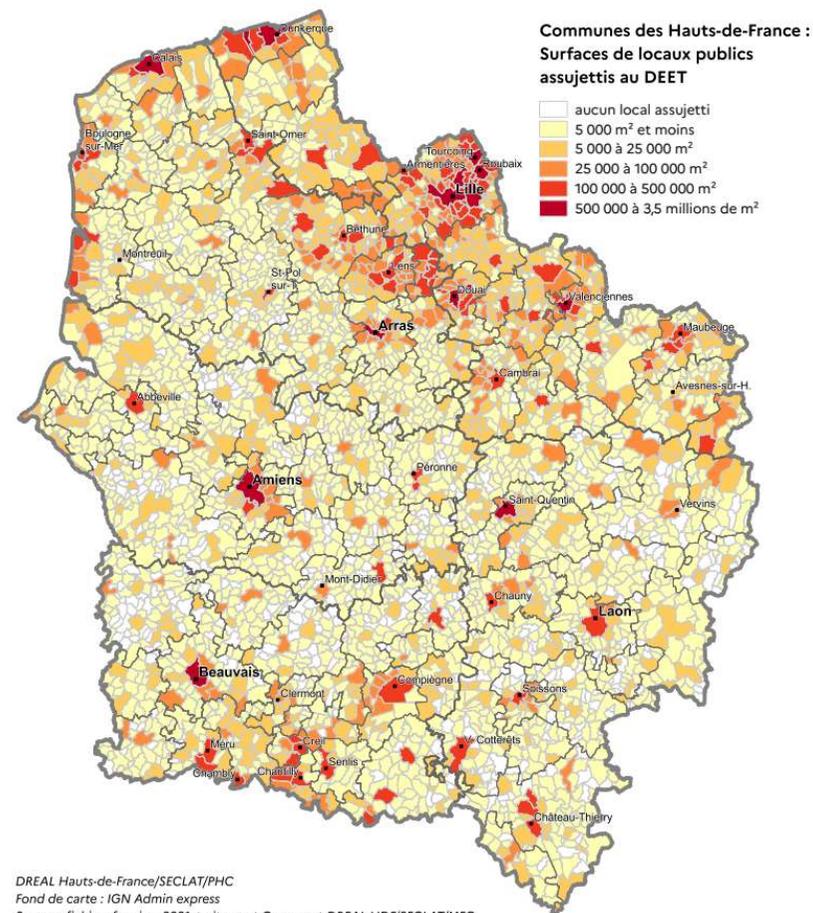
Bâtiments (résidentiel et tertiaire) : Enjeux en Hauts-de-France

Situation du parc tertiaire en région Hauts-de-France

Parc tertiaire public assujetti au Décret Eco Énergie Tertiaire

(Bâtiments avec une surface supérieure ou égale à 1 000 m²
allouée à un usage tertiaire)

Les locaux assujettis au DEET des communes des
Hauts-de-France représentent 4,7 millions de m² et
près de 6000 locaux.



Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

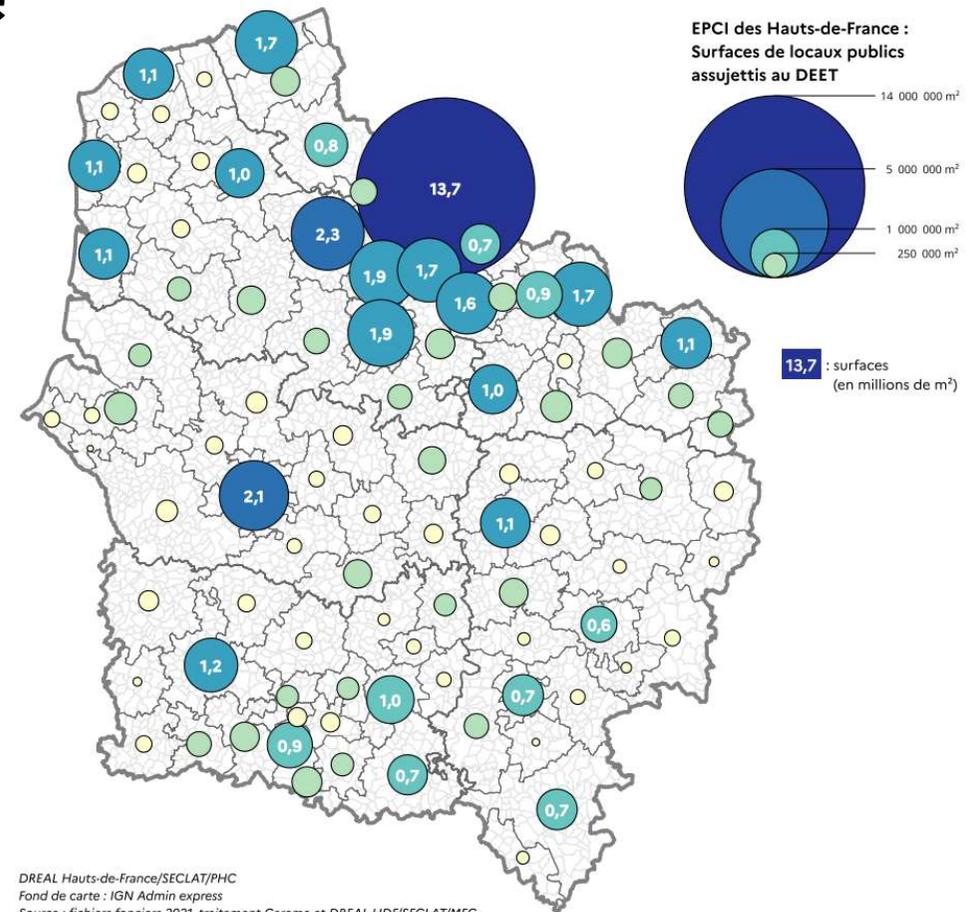
Bâtiments (résidentiel et tertiaire) : Enjeux en Hauts-de-France

Situation du parc tertiaire en région Hauts-de-France

Parc tertiaire public assujéti au Décret Eco Énergie Tertiaire

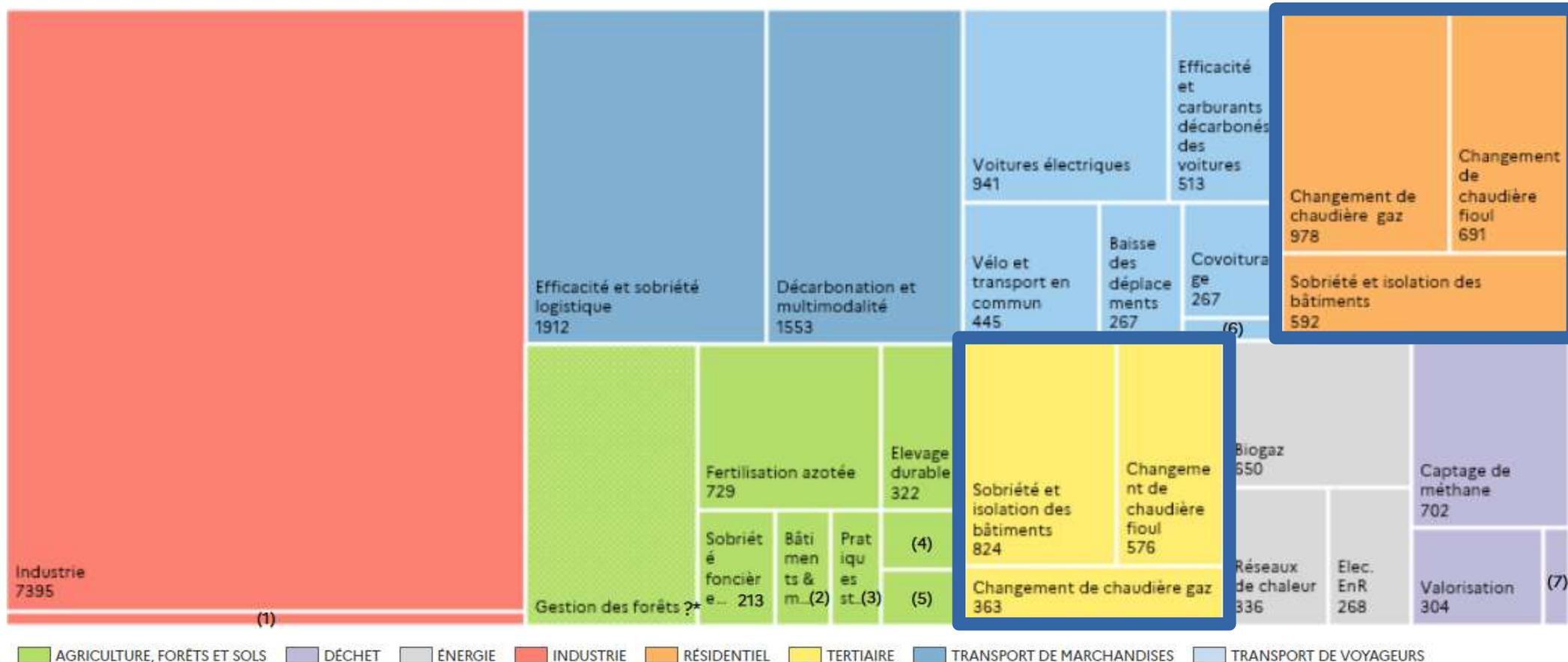
(Bâtiments avec une surface supérieure ou égale à 1 000 m²
allouée à un usage tertiaire)

Les locaux assujéti au DEET des EPCI des
Hauts-de-France représentent 987 000 m²
et près de 1 200 locaux.



Panorama des leviers de décarbonation en Hauts-de-France

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 174 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 151 ktCO₂e. (3) Pratiques stockantes : 134 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 113 ktCO₂e. (5) Gestion des prairies: 108 ktCO₂e.

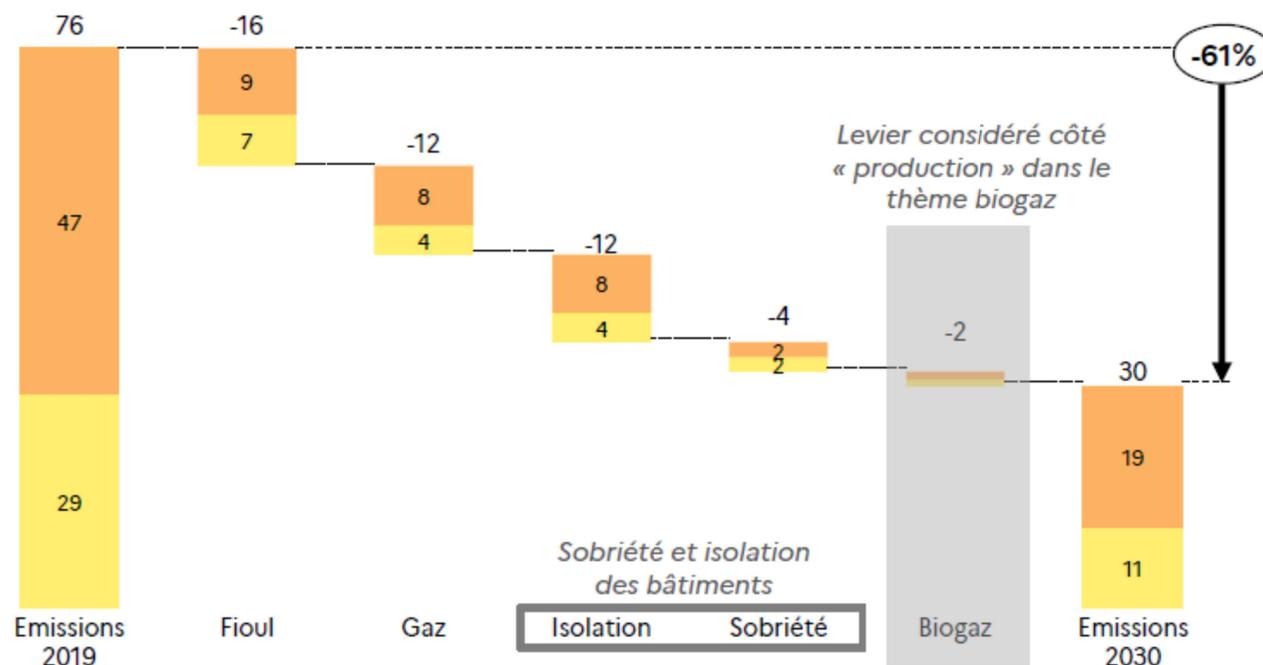
(6) Bus et cars décarbonés : 53 ktCO₂e. (7) Prévention des déchets: 60 ktCO₂e.

* Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

Les leviers résidentiel & tertiaire concernent les émissions directes du secteur

Emissions annuelles nationales de GES – secteur bâtiment (en MtCO₂e)



Emission directe : émissions de gaz à effet de serre directement (scope 1) liées à aux consommations d'énergie pendant la phase d'exploitation des bâtiments (gaz, fioul...)

Ne sont donc pas considérées les émissions indirectes issues de :

- La production d'énergie (scope 2) : la consommation d'électricité ou de chaud/froid via les réseaux urbains - Ces émissions sont comptabilisées dans le thème énergie
- La fabrication des matériaux de construction / rénovation et équipements (scope 3) – Ces émissions sont comptabilisées dans le thème industrie
- L'artificialisation – Ces émissions sont comptabilisées dans le thème sobriété foncière

Les émissions liées aux fluides frigorigènes (gaz HFC¹) ne sont pas comptabilisées à date, mais le seront dans le cadre des prochains travaux de la SNBC.

[Pour plus d'informations sur la planification écologique dans les bâtiments](#)

Résidentiel Tertiaire

Source : CITEPA, SGPE

1. Gaz réfrigérants hydrofluorocarbonés qui contribuent très significativement à l'effet de serre.

Données nationales SGPE

Bâtiments résidentiels et tertiaires

1. Par leviers :

- description des leviers
- état des lieux
- trajectoires
- rôle des acteurs
- accompagnement par les opérateurs

**9 et 12 - Sobriété
et isolation**

**Levier 9 et 12 : Bâtiments résidentiels et tertiaires :
Sobriété et isolation**

Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

9 & 12 - Sobriété
et isolation

Levier 9 & 12 : Enjeux, cible nationale et approche de la territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur les efforts de baisse de la conso. énergétique (kWh) par m²

- Sobriété : réduction du chauffage ou de l'éclairage
- Isolation : gestes permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment à température égale

Enjeu : essentiellement sur le chauffage, représentant ~80% de la consommation énergétique des bâtiments

- Sobriété : une différence de 1° permet une économie d'énergie d'environ 7%
- Isolation : il existe un rapport (théorique) de 1 à 9 entre la consommation d'un bâtiment classé A et une passoire thermique

Note : les bâtiments publics représentent 47% des émissions du tertiaire (8% Etat, 39% CT)

Cible nationale et implications

Constat :

- Sobriété : L'hiver 2022-23, la consommation d'électricité a baissé de 9% hors effet météo sous l'effet des appels à la sobriété (source : RTE)
- Isolation : La consommation d'énergie finale des logements hors effet météo baisse de façon stable depuis 2015 de -0,3%/an (source : SDES/CEREN)

Cible 2030 :

- Sobriété : **19°** de température de consigne
- Résidentiel : **500k/an rénovations performantes** accompagnées² 10x plus qu'aujourd'hui (et 200k en 2024)
- Tertiaire : **-40% de conso. énergétique** par rapport à 2010 (objectif du décret tertiaire¹)

Solutions :

- Sobriété : baisse / pilotage du chauffage, de l'eau chaude sanitaire...
- Isolation : cf. page suivante

Clé de répartition territo.

Résidentiel

Clé de répartition : Consommation finale du secteur résidentiel

Source régionale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Source départementale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation finale du secteur tertiaire

Source régionale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Source départementale :

CGDD / SDES – [Lien](#)

Données nationales SGPE

1. Pour 100% du parc de plus de 1000m² et 50% des surfaces comprises entre 500 et 1000m²
2. Via le pilier performance de Ma Prime Rénov

Résidentiel

Zoom sur la rénovation dans le résidentiel

9 - Sobriété et
isolation

Qu'est ce qu'une rénovation « performante » ?

Les rénovations performantes, dans le cadre du pilier Performance de Ma Prime Rénov impliquent :



Schéma Sonergia

- Au moins 2 postes de travaux
- Un saut de 2 classes de DPE

Elles visent en priorité l'éradication des passoires thermiques (17% des logements)

D'autres gestes contribuent aussi à la baisse de la consommation énergétique d'un bâtiment

- Outils de pilotage et contrôle de la consommation énergétique
- Efficacité énergétique des appareils électriques (LEDs, électroménager...)
- Chauffe-eau solaire
- ...

Données nationales SGPE

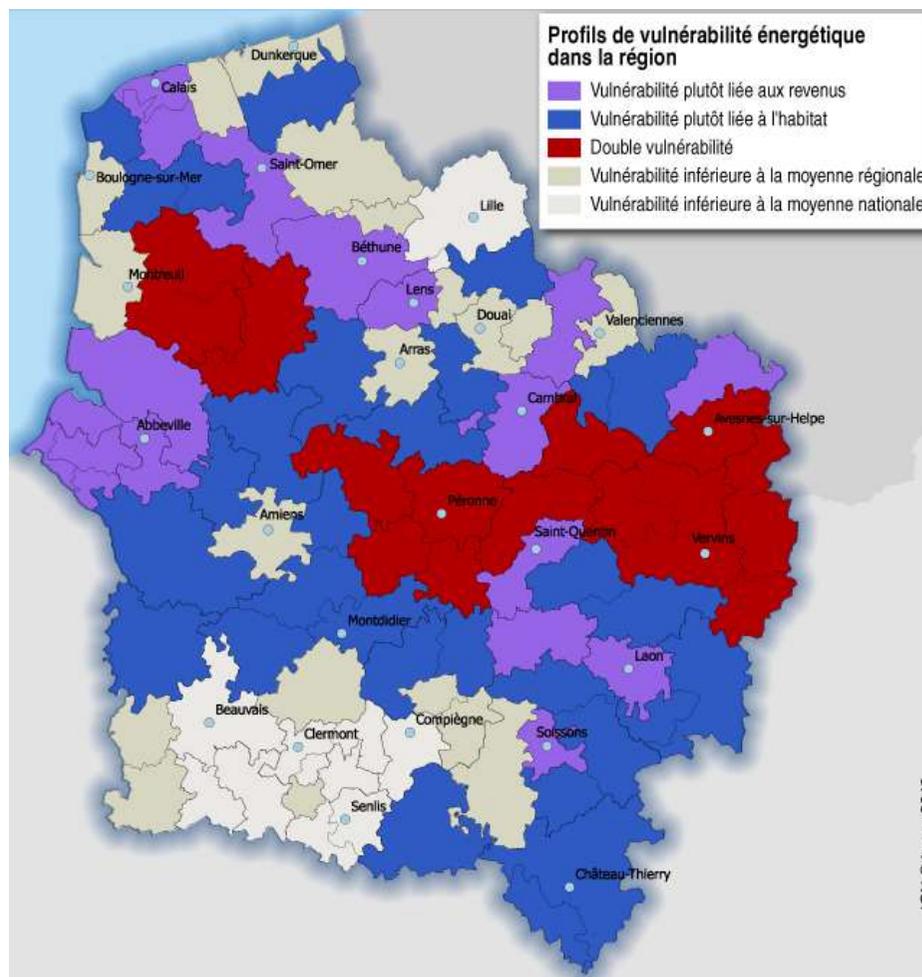
Résidentiel

9 - Sobriété et
isolation

Levier 9 : État des lieux

Champs : ménages des EPCI au
1er janvier 2018, région Hauts-
de-France.

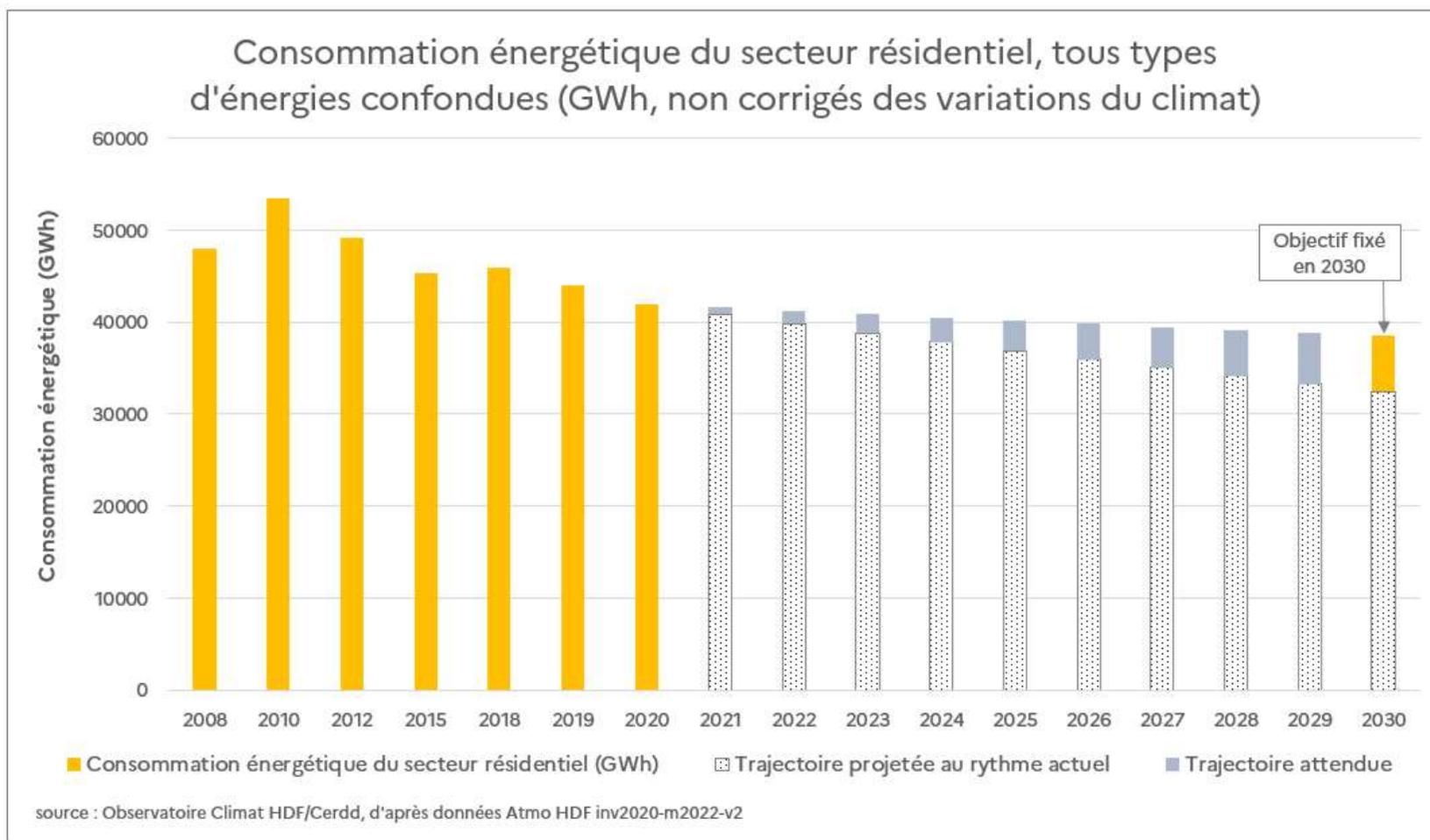
Sources : Insee, Filosofi 2015,
Fideli 2015, recensement de la
population 2013 ; SDES, enquête
Phébus 2013, Pegase 2015.



Résidentiel

9 - Sobriété et
isolation

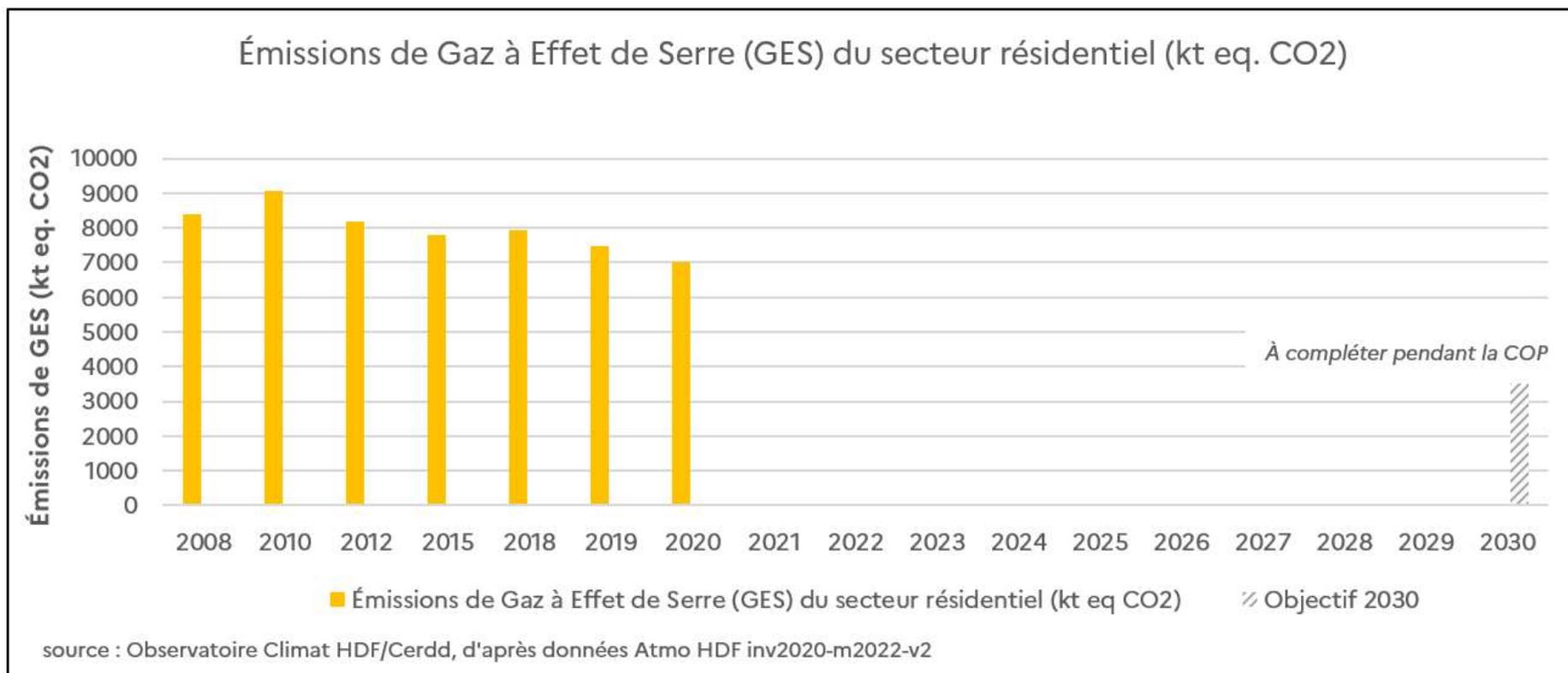
Levier 9 : Trajectoire



Résidentiel

9 - Sobriété et
isolation

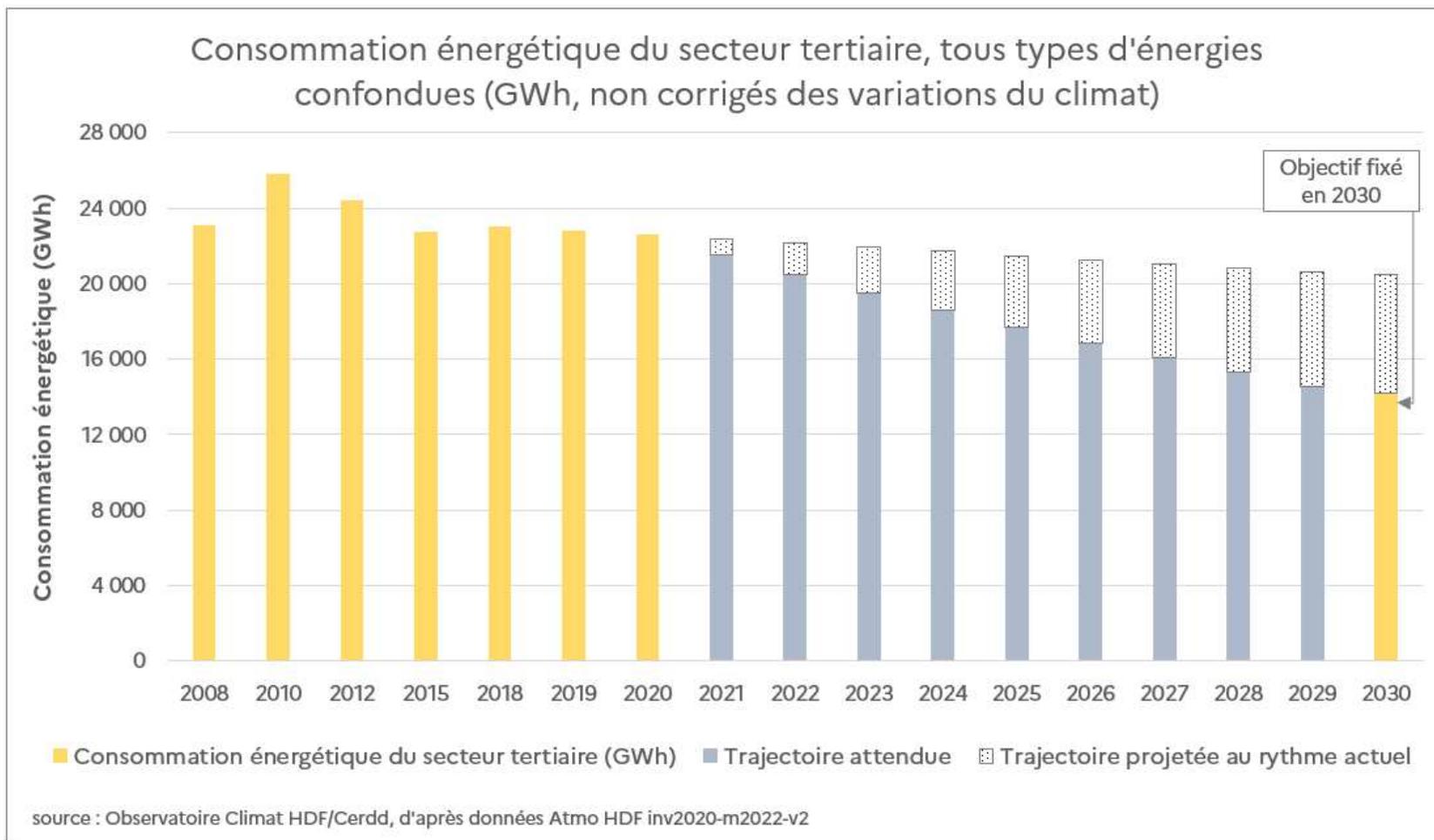
Levier 9 : Trajectoire



Tertiaire

12 - Sobriété et
isolation

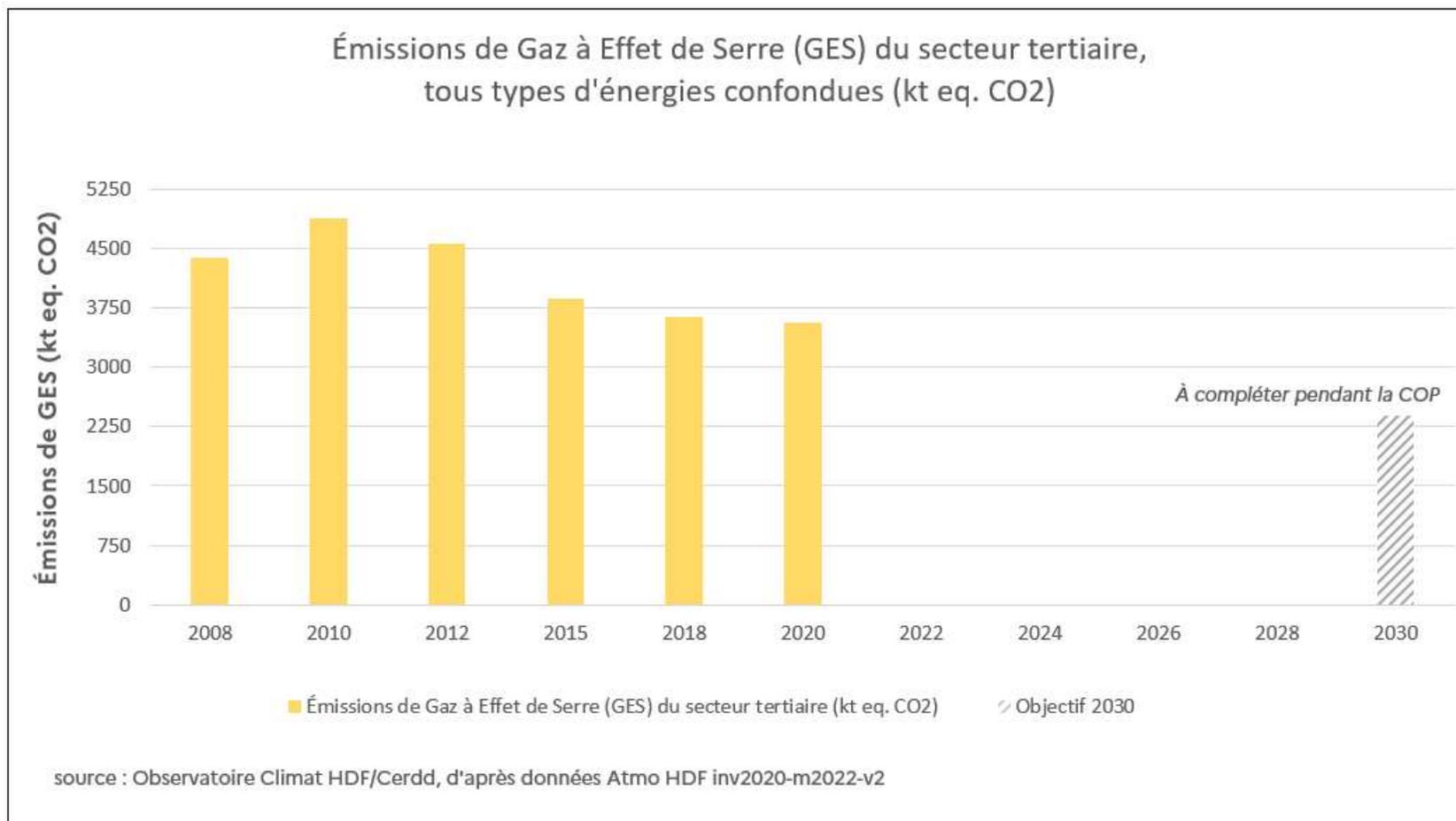
Levier 12 : Trajectoire



Tertiaire

12 - Sobriété et
isolation

Levier 12 : Trajectoire



Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

9 & 12 - Sobriété
et isolation

Levier 9 & 12 : Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- Structuration de l'accompagnement à la rénovation, notamment via l'ouverture d'un espace France Renov'
- En tant que propriétaires : Rénovation du parc des bâtiments résidentiels détenus par les collectivités
- Aides financières locales à la rénovation
- Intégration des enjeux de rénovation énergétique dans les Opération programmée d'amélioration de l'habitat - OPAH
- Mesures de sensibilisation sur la sobriété
- Déploiement d'outils smart grid / smart city

Rôle des filières / entreprises:

- Entreprises du bâtiment : formations des salariés à la rénovation globale ; labellisation RGE
- Entreprises du bâtiment : déploiement de groupements momentanés d'entreprises
- Banques et assurances : déploiements d'outils pour faciliter l'accès à la rénovation (prêts avance rénovation)
- Energéticiens : développement d'offres smart grids et effacement qui rémunèrent les efforts de sobriété

Rôle de l'Etat:

- Soutiens financiers aux rénovations visant l'isolation de l'enveloppe, via Ma Prime Renov' (5Mds€ en PLF 2024), les certificats économie d'énergie (CEE) et le prêt à taux zéro
- Mise en place de Mon accompagnateur renov'
- Labellisation des artisans (label RGE)
- Interdiction de la location de passoires thermiques
- Lutte contre la fraude

Rôle des citoyens :

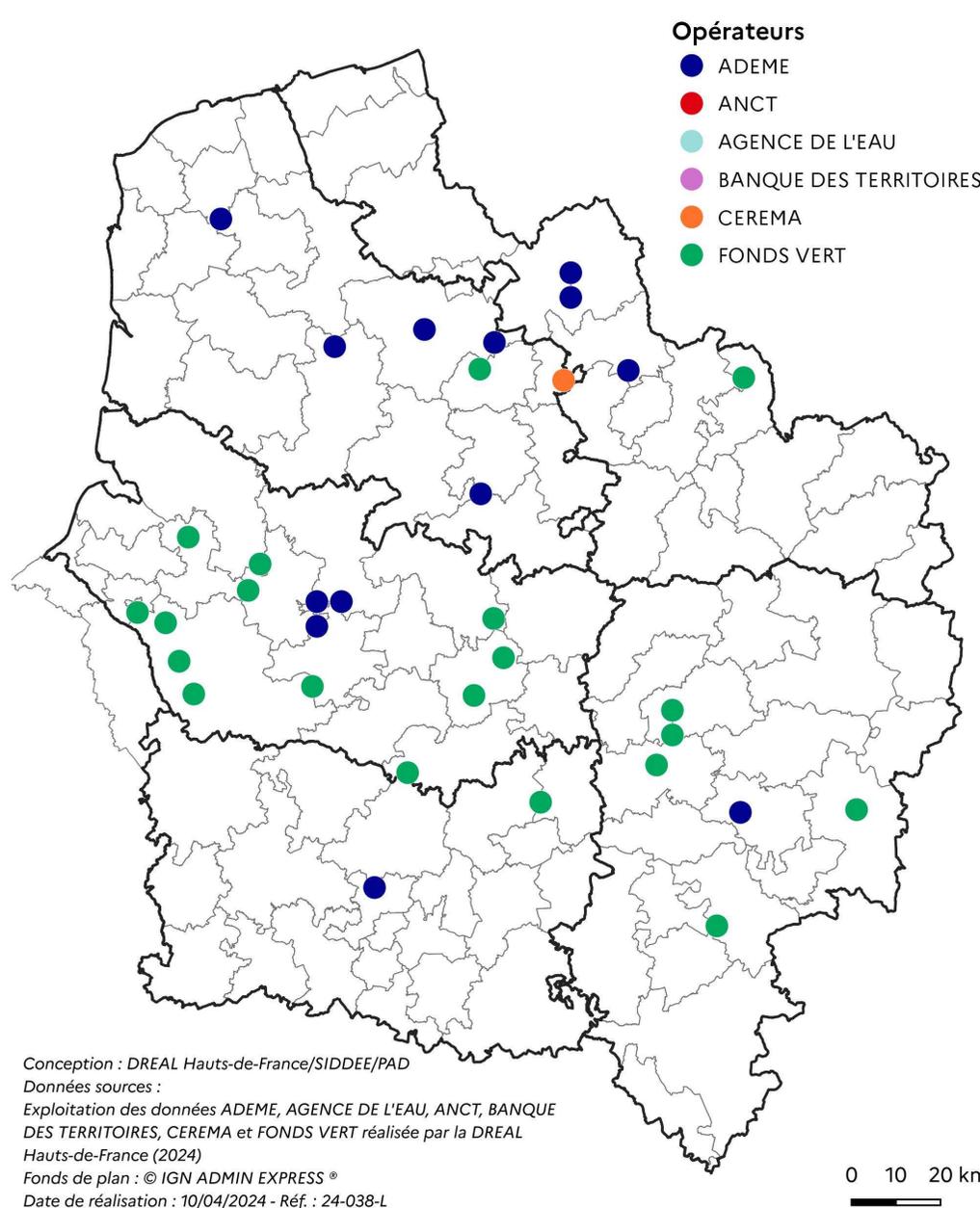
- Rénovations de leur logement en privilégiant une approche globale plutôt que par geste
- Respect de la température de consigne (19°) – installation de thermostats
- Pilotage énergétique et efficacité énergétique hors chauffage – régler son chauffe-eau

Levier 9 :

Projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.



Résidentiel

9 - Sobriété et
isolation

Levier 9 : typologies de projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

Opérateurs	Types de projets accompagnés
ADEME	Programme d'action de l'activité Espace Info Énergie
CEREMA	Méthode évaluation logements réhabilités
Fonds Vert	Rénovation énergétique de logements

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.

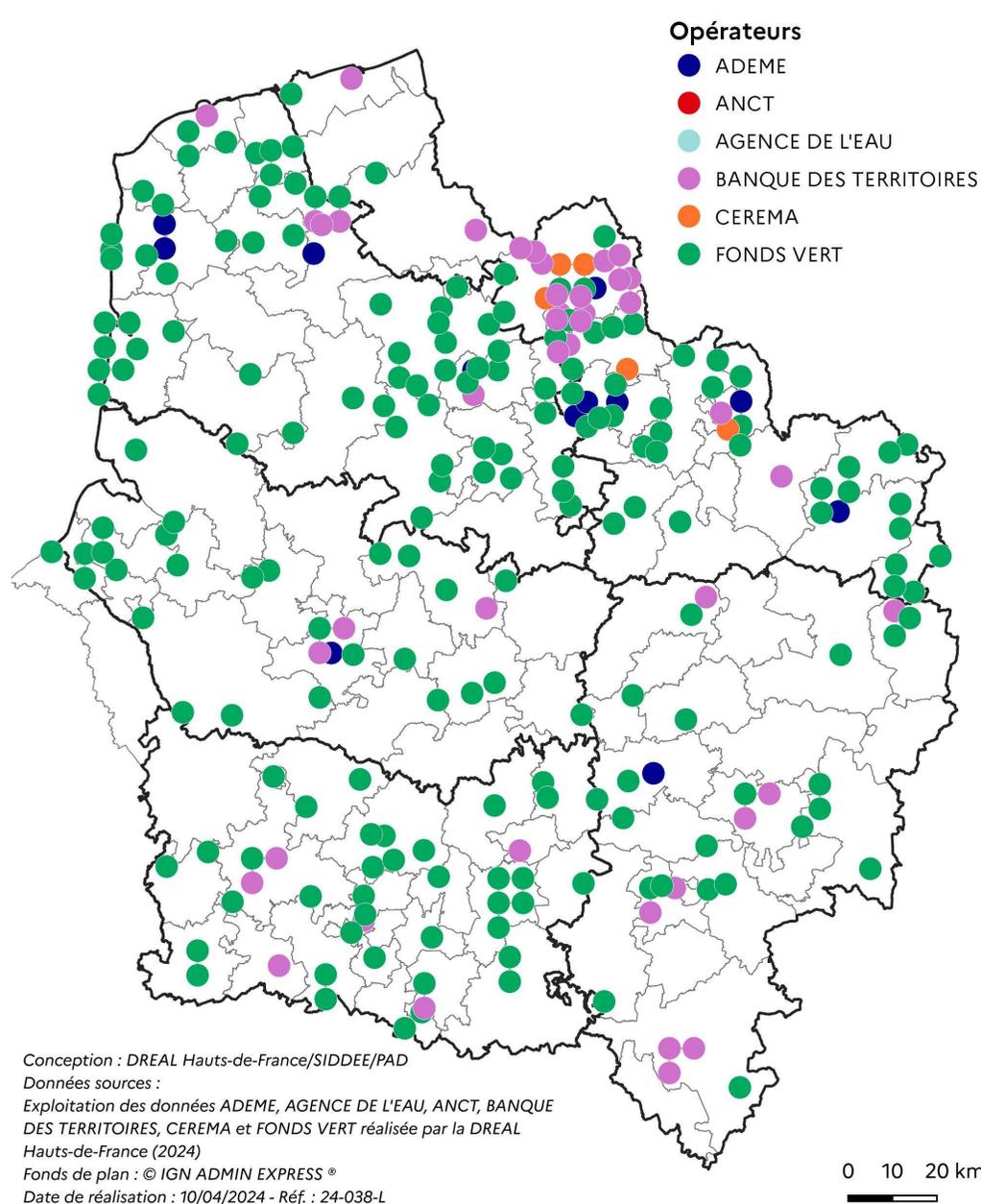
Tertiaire

12 - Sobriété et
isolation

Levier 12 : Projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.



Tertiaire

12 - Sobriété et
isolation

Levier 12 : typologies de projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

Opérateurs	Types de projets accompagnés
ADEME	Programme d'activité Conseiller en énergie Partagée Étude énergétique Conseil en énergie partagée
CEREMA	Ingénierie sobriété énergétique des bâtiments
Banque des territoires	Intracting : actions de performance énergétique
Fonds Vert	Améliorations thermiques et énergétiques Rénovations énergétiques

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.

10 et 13 - Chaudières fioul

Levier 10 et 13 : Suppression progressive des chaudières à fioul

Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

10 et 13 -
Chaudières fioul

Levier 10 et 13 : Enjeux, cible nationale et approche de la territorialisation

Description du levier

Définition : le levier porte sur la suppression progressive des chaudières au fioul dans les bâtiments

Enjeu (2019) : le fioul représente

- 12% de la consommation énergétique du secteur résidentiel et tertiaire
- ... et le mode de chauffage le plus émetteur (3x plus que la moyenne)

Cible nationale et implications

Constat : au rythme actuel de suppression des chaudières, il faudrait 20 ans pour le résidentiel et 40 ans pour le tertiaire pour sortir du fioul

Cible 2030 : supprimer 75% des chauffages fioul d'ici 2030, soit :

- Résidentiel : remplacement de 300k chaudières par an (vs. 130k en 2022)
- Tertiaire : remplacement de 2% du parc par an (vs. 0,3% en 2022)

Clé de répartition territorialisation

Résidentiel

Clé de répartition : Nombre de logements chauffés au fioul (résidences principales)

Sources régionale et départementale : INSEE - [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation de produits pétroliers dans le tertiaire

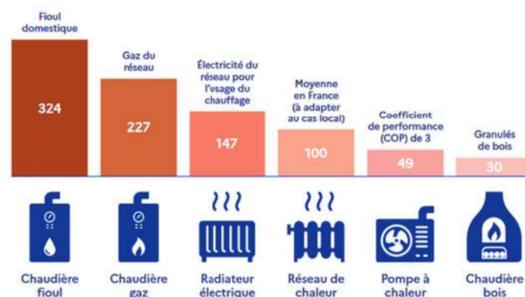
Source régionale :

CGDD / SDES - [Lien](#)

Source départementale :

CGDD / SDES - [Lien](#)

Les émissions de gaz à effet de serre selon le mode de chauffage
En gCO2 pour 1kWh de chauffage



Données nationales SGPE

Solutions :

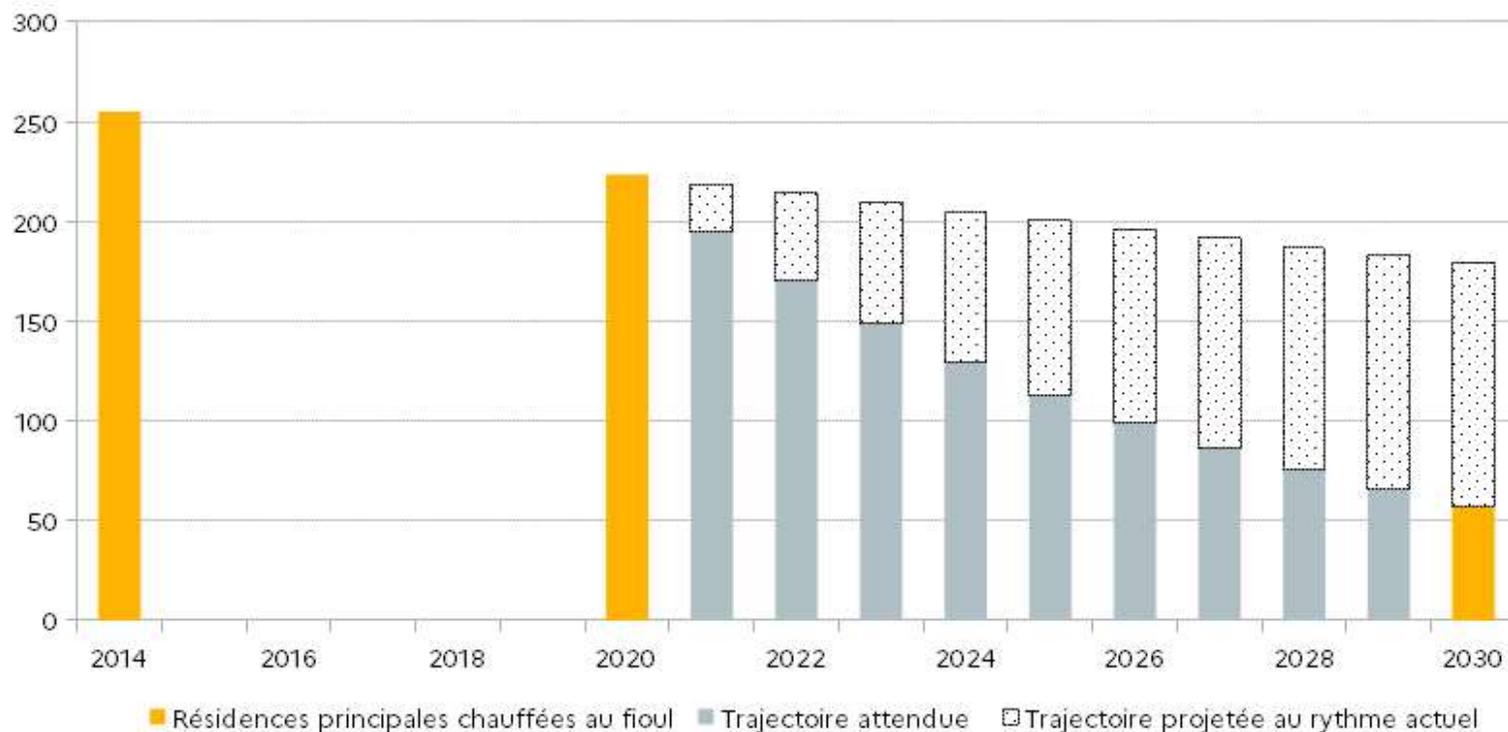
- Pompe à chaleur (yc. Hybride et géothermique) possible sur 85% du territoire
- Réseau de chaleur urbain, notamment en collectif et tertiaire
- Chauffage biomasse

Résidentiel

10 - Chaudières
fioul

Levier 10 : Trajectoire

Résidences principales chauffées au fioul (en milliers)

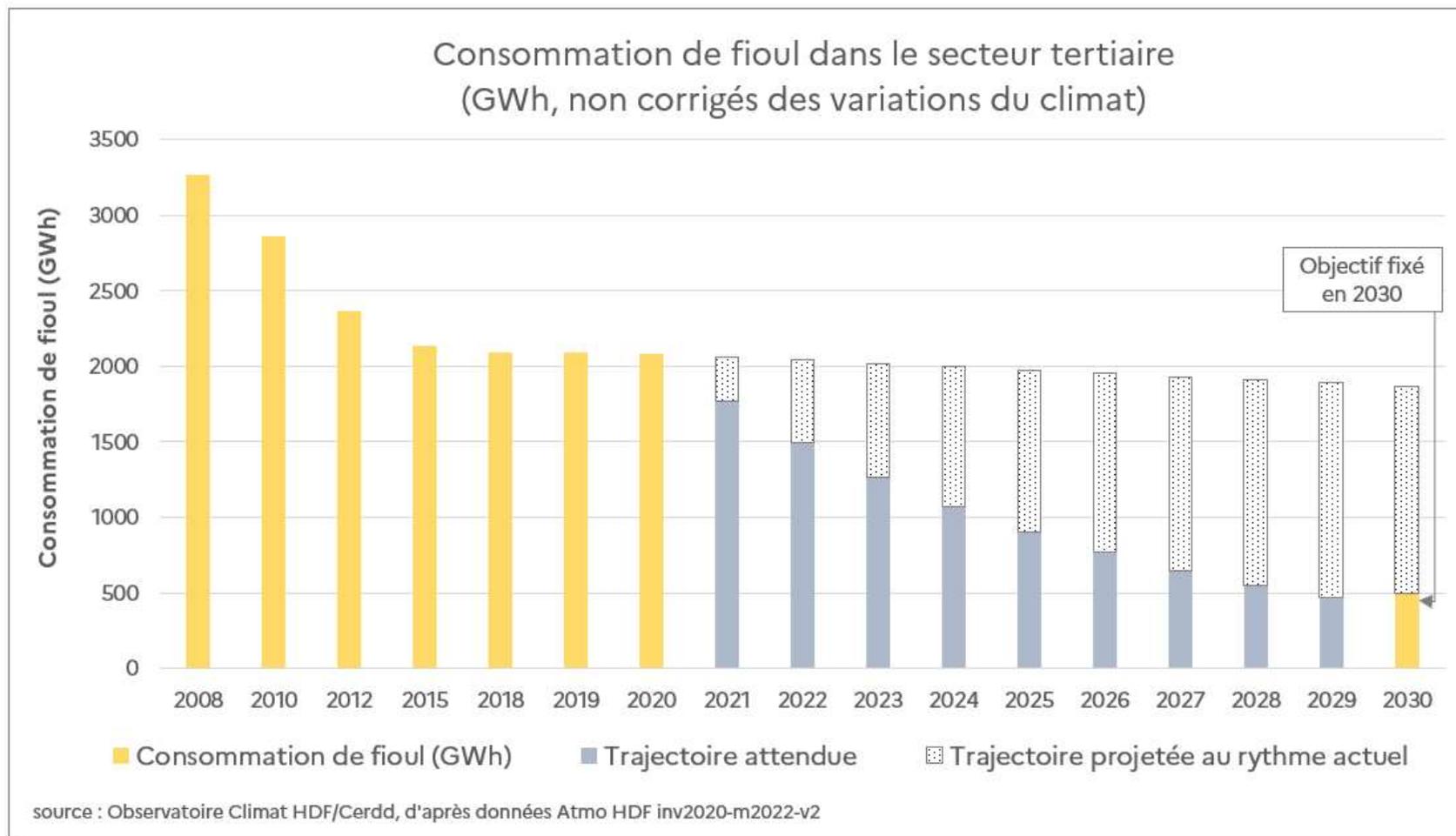


Source : Insee, Recensements de la population 2014 et 2020

Tertiaire

13 - Chaudières
fioul

Levier 13 : Trajectoire



Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

10 et 13 -
Chaudières fioul

Levier 10 et 13 : Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- En tant que propriétaires : Changement des chaudières fioul du parc de bâtiments publics et du parc immobilier résidentiel détenus par la collectivité
- Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif Ma Prime Rénov
- Accompagnement, communication, conseil, via notamment l'ouverture d'un espace France Rénov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des filières / entreprises:

- En tant que propriétaires : Travaux de changement de chaudières dans les bureaux / parc tertiaire,
- En tant que bayeurs : Sensibilisation et accompagnement des occupants des bâtiments
- Développement et structuration de la filière de rénovation énergétique
- Anticipation et reconversion des entreprises dans la chaîne de valeur du fioul

Rôle de l'Etat:

- Interdiction des nouvelles chaudières au fioul depuis juillet 2022
- Suppression de tout soutien Ma Prime Renov (résidentiel) et CEE pour les nouvelles chaudières au fioul
- Financement des changements de chaudière via le « Coup de pouce chauffage » CEE et Ma Prime Renov
- Suppression pour les bâtiments de l'Etat en 2029 (services publics écoresponsables)
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des citoyens :

- Travaux de changement de chaudières dans leurs résidences
- Dans les passoires, intégration d'autres travaux d'isolation en même temps pour une rénovation d'ampleur
- Prendre part à la décision collective en cas de co-propriété, de manière à influencer le choix dans cette direction

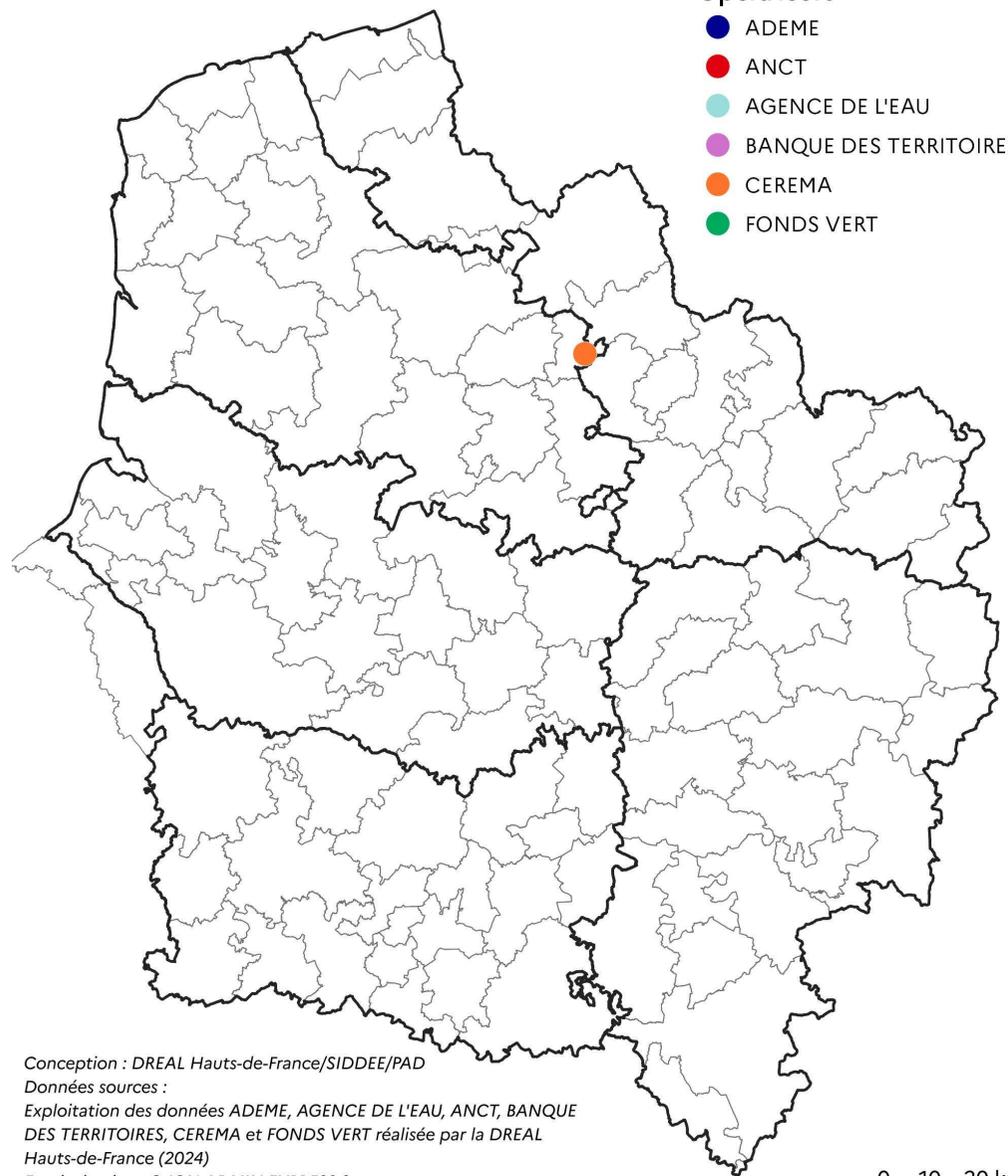
Résidentiel

10 - Chaudières
fioul

Levier 10 : Projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.



Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD

Données sources :

Exploitation des données ADEME, AGENCE DE L'EAU, ANCT, BANQUE DES TERRITOIRES, CEREMA et FONDS VERT réalisée par la DREAL Hauts-de-France (2024)

Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS ®

Date de réalisation : 10/04/2024 - Réf. : 24-038-L

0 10 20 km



Résidentiel

10 - Chaudières
fioul

Levier 10 : typologies de projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

Opérateurs	Types de projets accompagnés
CEREMA	Méthode évaluation logements réhabilités

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.

Tertiaire

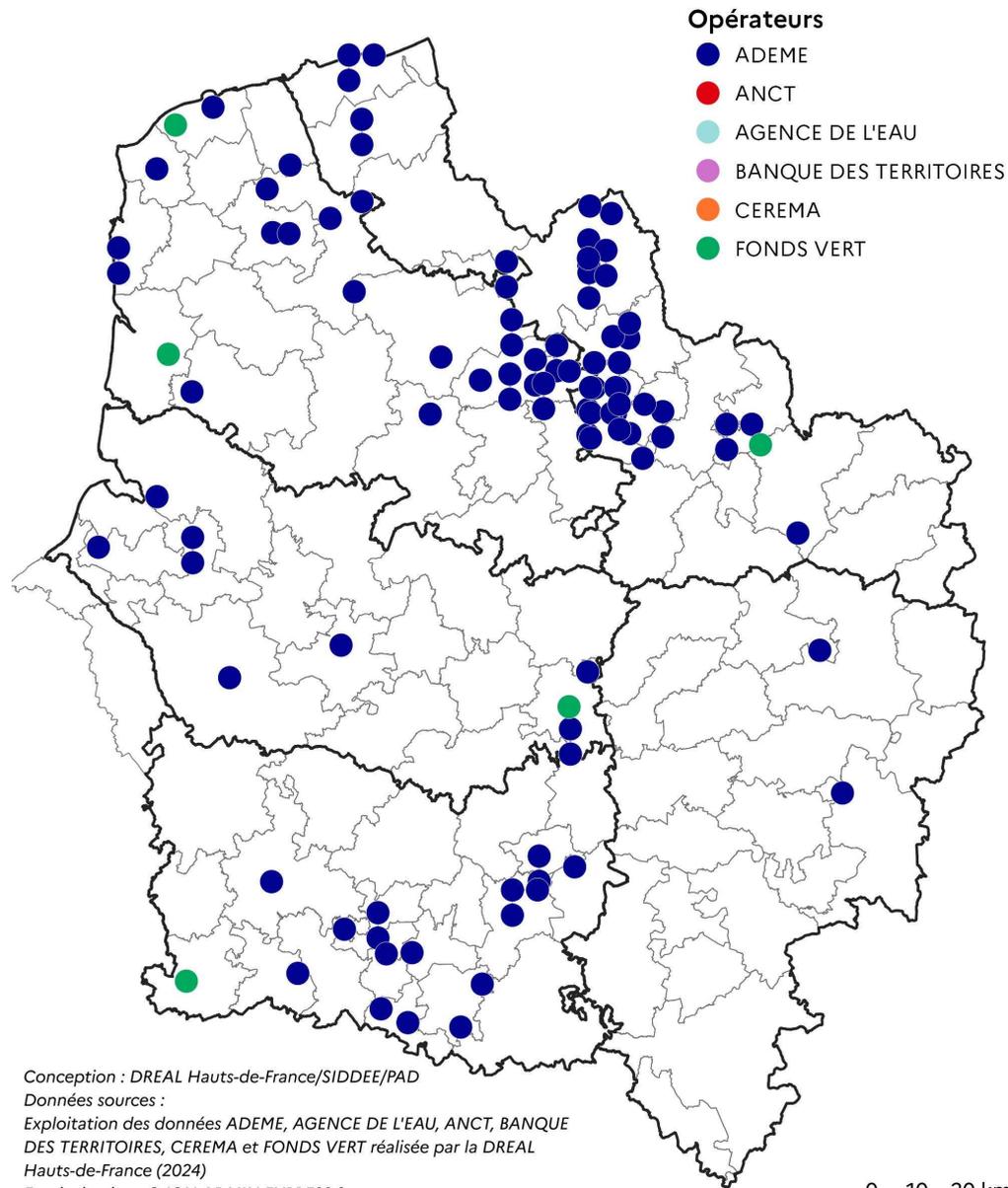
13 - Chaudières
fioul

Levier 13 :

Projets accompagnés par les
agences et opérateurs de l'État
entre 2019 et 2023

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base
d'un premier croisement des BDD des
différents opérateurs. Il conviendra de
faire converger les supports de suivi des
projets et d'affiner, en fonction des
catégories plus précises de projets, l'offre
d'accompagnement.



Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD

Données sources :

Exploitation des données ADEME, AGENCE DE L'EAU, ANCT, BANQUE
DES TERRITOIRES, CEREMA et FONDS VERT réalisée par la DREAL
Hauts-de-France (2024)

Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS ®

Date de réalisation : 10/04/2024 - Réf. : 24-038-L

0 10 20 km



Tertiaire

13 - Chaudières
fioul

Levier 13 : typologies de projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

Opérateurs	Types de projets accompagnés
ADEME	Investissement géothermique Étude de faisabilité géothermique
Fonds Vert	Remplacement de chaudière

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.

11 et 14 - Changement de chaudières à gaz

Levier 11 et 14 : Changement de chaudières à gaz

Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

11 et 14 -
Chaudières gaz

Levier 11 et 14 : Enjeux, cible nationale et approche de la territorialisation

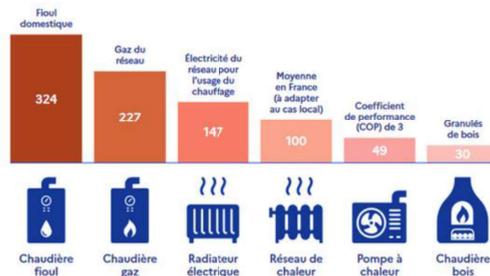
Description du levier

Définition : le levier porte sur la baisse progressive des chaudières à gaz dans les bâtiments

Enjeu (2019) : le gaz représente

- 28% de la consommation énergétique du secteur résidentiel et tertiaire
- ... et un mode de chauffage fortement émetteur (2x plus que la moyenne)

Les émissions de gaz à effet de serre selon le mode de chauffage
En gCO2 pour 1kWh de chauffage



Note : Le verdissement progressif du gaz ne remet pas en cause ce constat, d'autant qu'à long terme la contrainte sur les ressources biomasse conduira à allouer le gaz renouvelable à des secteurs plus difficiles à décarboner

Cible nationale et implications

Constat : le remplacement tendanciel du parc par des chaudières très haute performance ne permettrait d'atteindre qu'1/3 de la cible 2030

Cible 2030 : supprimer 20% des chauffages gaz d'ici 2030, soit :

- Résidentiel : remplacement de 390k chaudières par an (vs. 83k en 2022)
- Tertiaire : remplacement de 2% du parc par an (vs. 0,2% en 2022)

Solutions :

- Pompe à chaleur (yc. Hybride et géothermique) possible sur 85% du territoire
- Réseau de chaleur urbain, notamment en collectif et tertiaire
- Chauffage biomasse

Clé de répartition territorialisation

Résidentiel

Clé de répartition : Nombre de logements chauffés au gaz (résidences principales)

Sources régionale et départementale : INSEE - [Lien](#)

Tertiaire

Clé de répartition : Consommation de gaz dans le tertiaire

Source régionale :

CGDD / SDES

Source départementale :

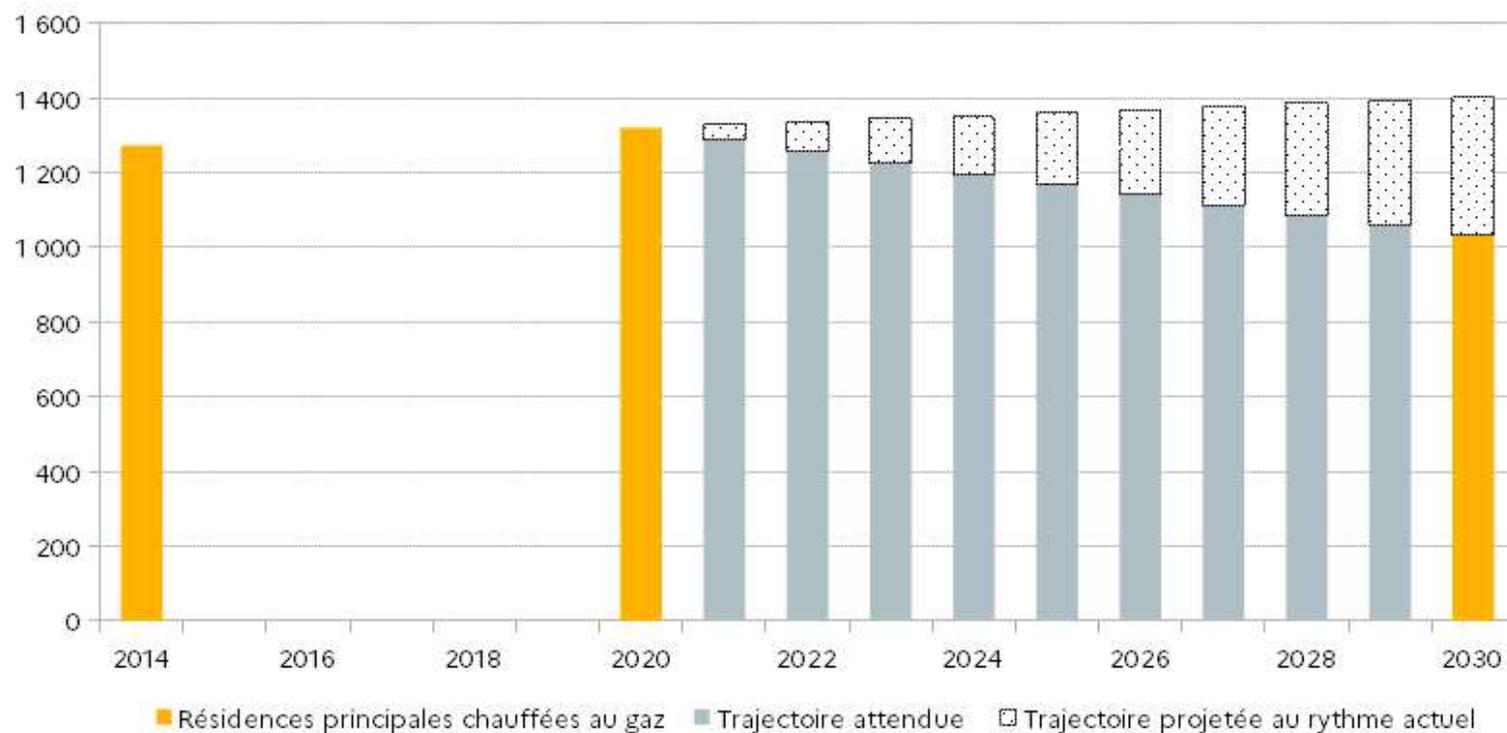
CGDD / SDES

Résidentiel

11 - Chaudières
gaz

Levier 11 : Trajectoire

Résidences principales chauffées au gaz (en milliers)

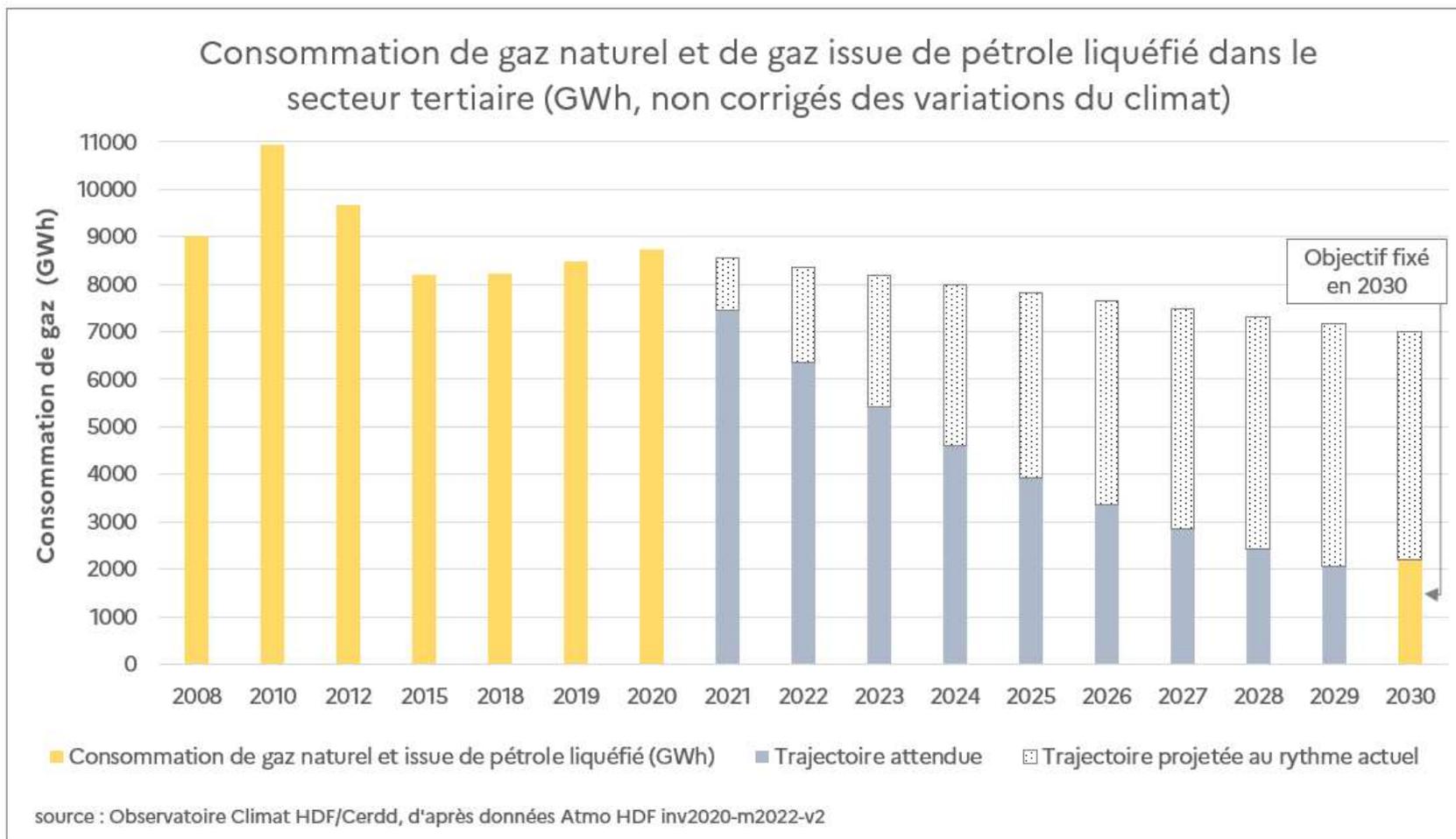


Source : Insee, Recensements de la population 2014 et 2020

Tertiaire

14 - Chaudières
gaz

Levier 14 : Trajectoire



Bâtiment
(résidentiel
& tertiaire)

11 et 14 -
Chaudière gaz

Levier 11 et 14 : Rôle des acteurs et principales mesures existantes

Rôle des collectivités :

- En tant que propriétaires : Changement des chaudières gaz du parc de bâtiments publics et du parc immobilier résidentiel détenus par la collectivité
- Aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif Ma Prime Rénov
- Accompagnement, communication, conseil, via notamment l'ouverture d'un espace France Rénov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique

Rôle des filières / entreprises:

- Travaux de changement de chaudières dans les bureaux / parc tertiaire
- Développement et structuration de la filière de rénovation énergétique
- Anticipation et reconversion des entreprises dans la chaîne de valeur du fioul
- Sensibilisation et accompagnement des occupants des bâtiments

Rôle de l'Etat:

- Financement des changements de chaudière via le « Coup de pouce chauffage » CEE et Ma Prime Rénov
- Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique, et en particulier de la filière PAC

Rôle des citoyens :

- Travaux de changement de chaudières dans leurs résidences
- Dans les passoires, intégration d'autres travaux d'isolation en même temps pour une rénovation d'ampleur

Résidentiel

11 - Chaudières
gaz

Levier 11 : Projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.



Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD

Données sources :

Exploitation des données ADEME, AGENCE DE L'EAU, ANCT, BANQUE
DES TERRITOIRES, CEREMA et FONDS VERT réalisée par la DREAL
Hauts-de-France (2024)

Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS ®

Date de réalisation : 10/04/2024 - Réf. : 24-038-L

0 10 20 km



Résidentiel

11 - Chaudières
gaz

Levier 11 : typologies de projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

Opérateurs	Types de projets accompagnés
CEREMA	Méthode évaluation logements réhabilités

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.

Tertiaire

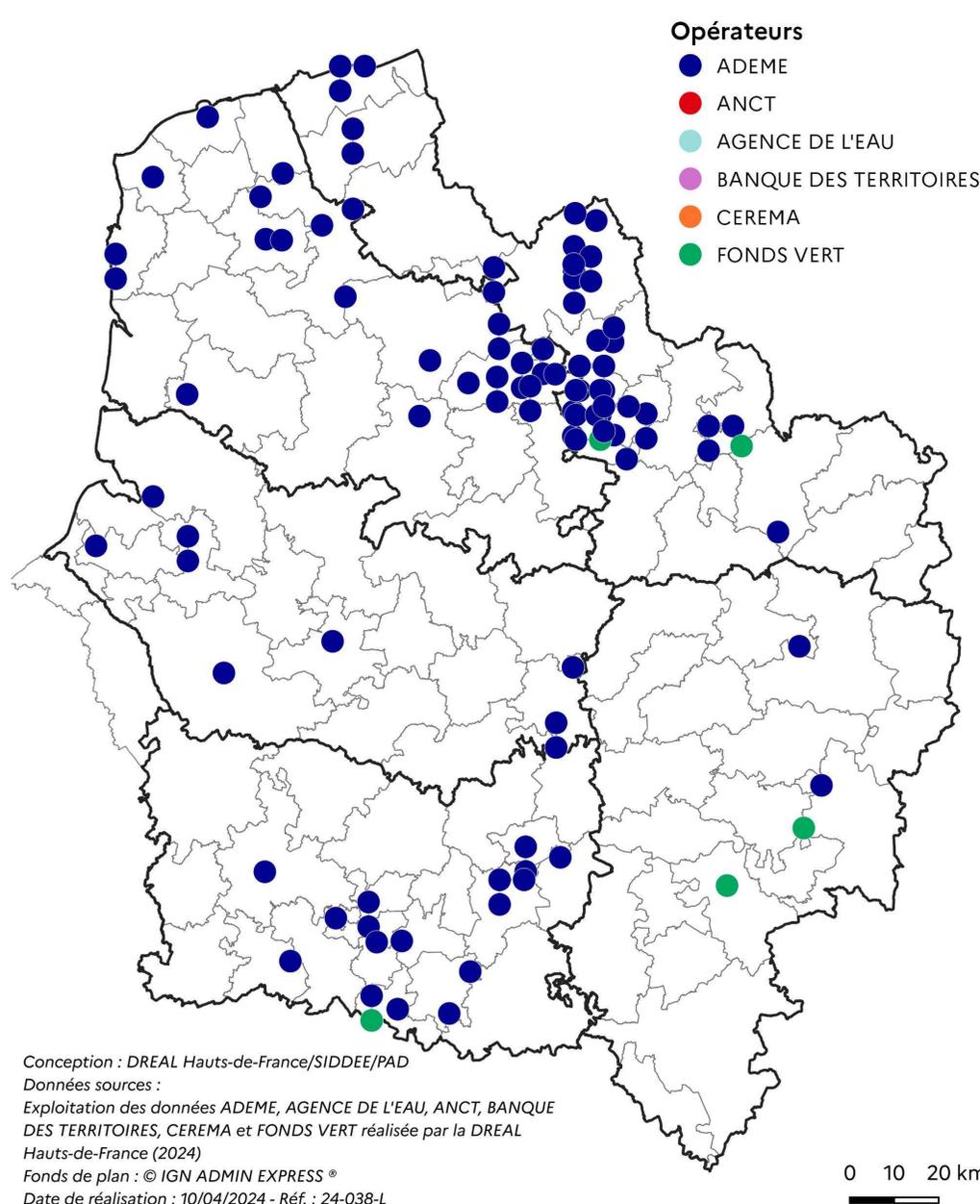
14 - Chaudières
gaz

Levier 14 :

Projets accompagnés par les
agences et opérateurs de l'État
entre 2019 et 2023

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base
d'un premier croisement des BDD des
différents opérateurs. Il conviendra de
faire converger les supports de suivi des
projets et d'affiner, en fonction des
catégories plus précises de projets, l'offre
d'accompagnement.



Tertiaire

14 - Chaudières
gaz

Levier 14 : typologies de projets accompagnés par les agences et opérateurs de l'État entre 2019 et 2023

Opérateurs	Types de projets accompagnés
ADEME	Investissement géothermique Étude de faisabilité géothermique
Fonds Vert	Remplacement de chaudière

En cours d'élaboration :

Ce document a été réalisé sur la base d'un premier croisement des BDD des différents opérateurs. Il conviendra de faire converger les supports de suivi des projets et d'affiner, en fonction des catégories plus précises de projets, l'offre d'accompagnement.

Bâtiments résidentiels et tertiaires

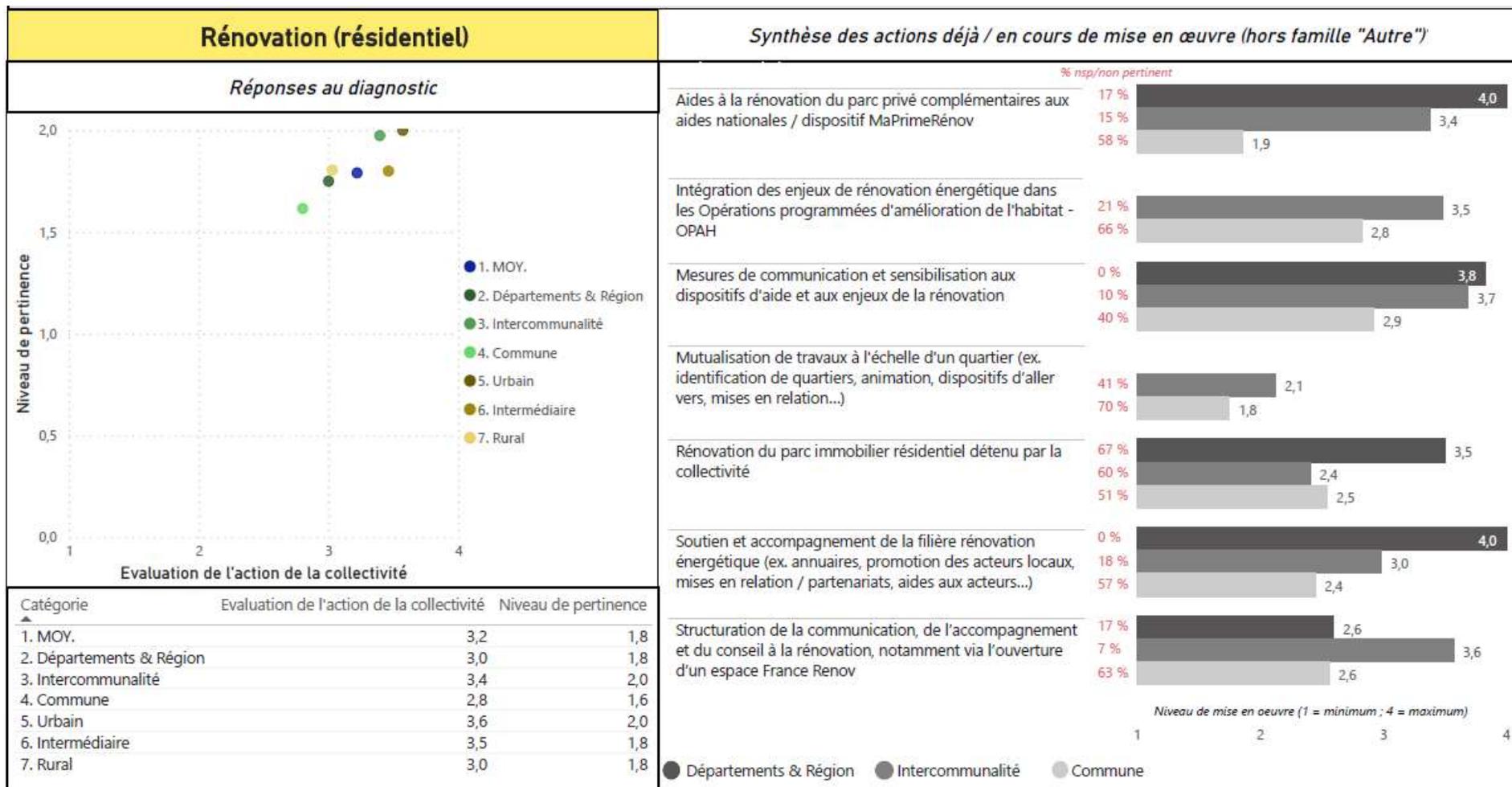
2. Par secteur : résidentiel puis tertiaire

- retours des EPCI et collectivités
- synthèses par leviers

Résidentiel

9 - 10 - 11
Rénovation

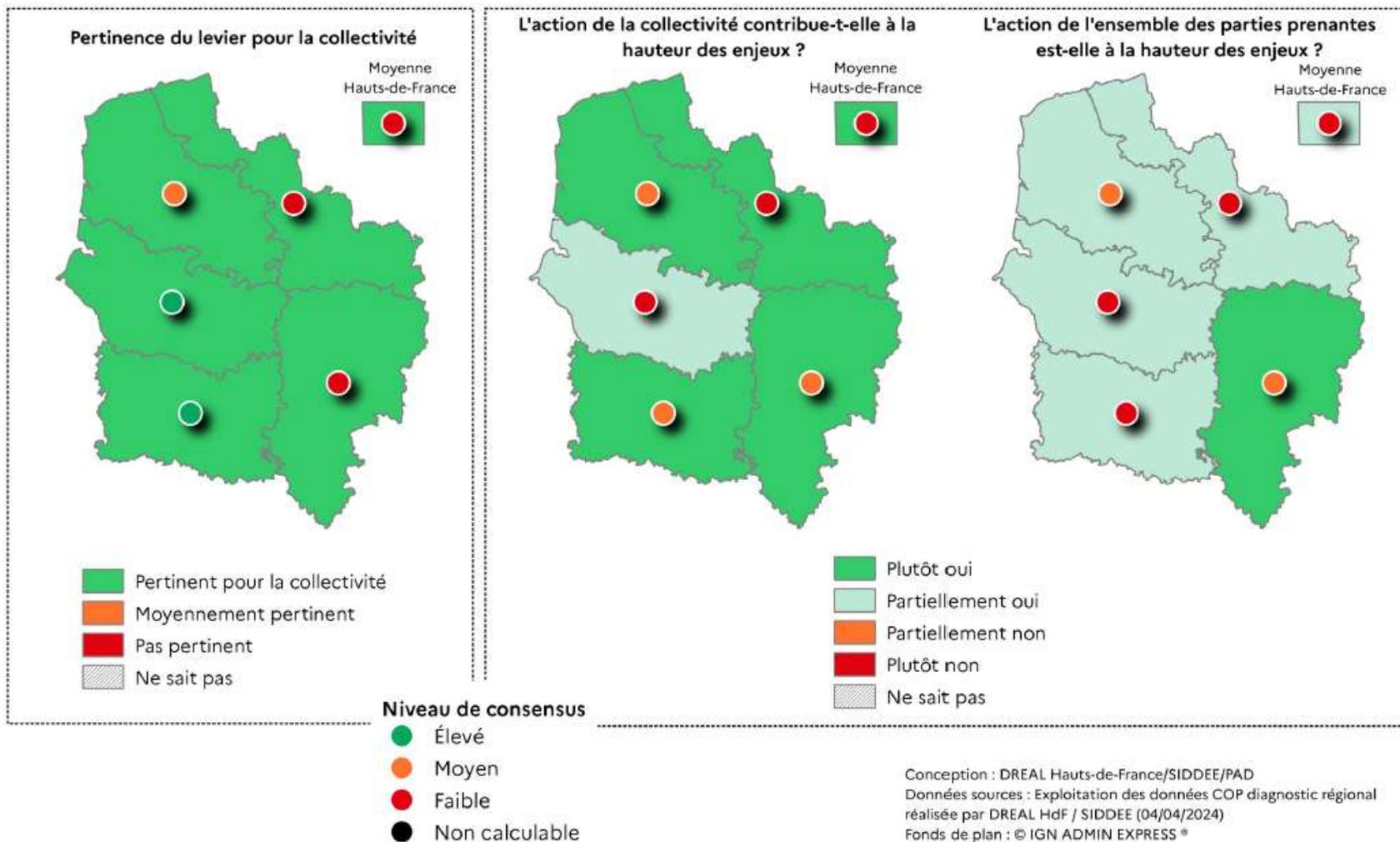
Levier 9 – 10 - 11 : Retours des EPCI et collectivités



Levier 9 - 10 - 11 : Retours des EPCI et collectivités

Résidentiel

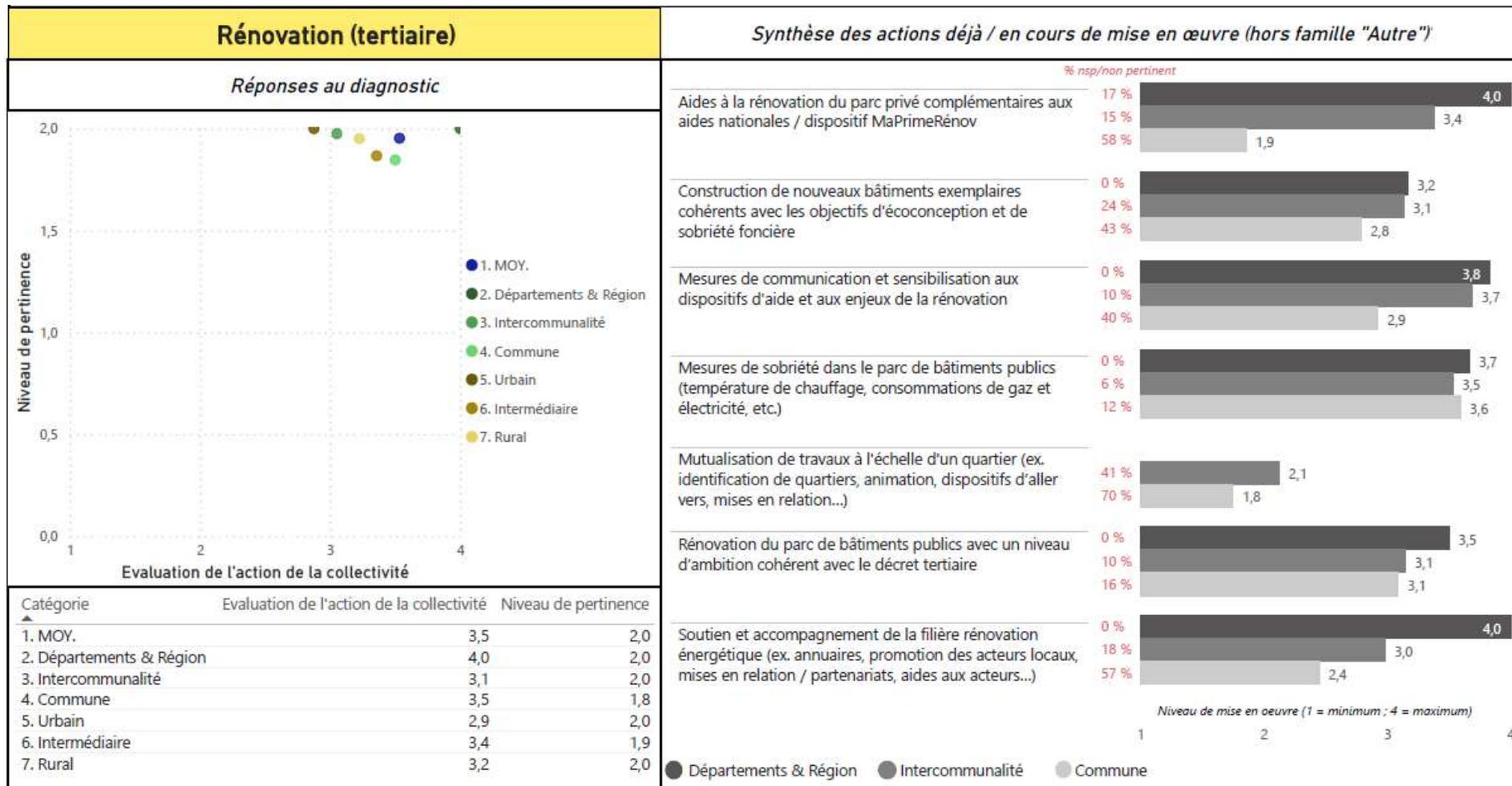
9 - 10 - 11
Rénovation



Levier 12 - 13 - 14 : Retours des EPCI et collectivités

Tertiaire

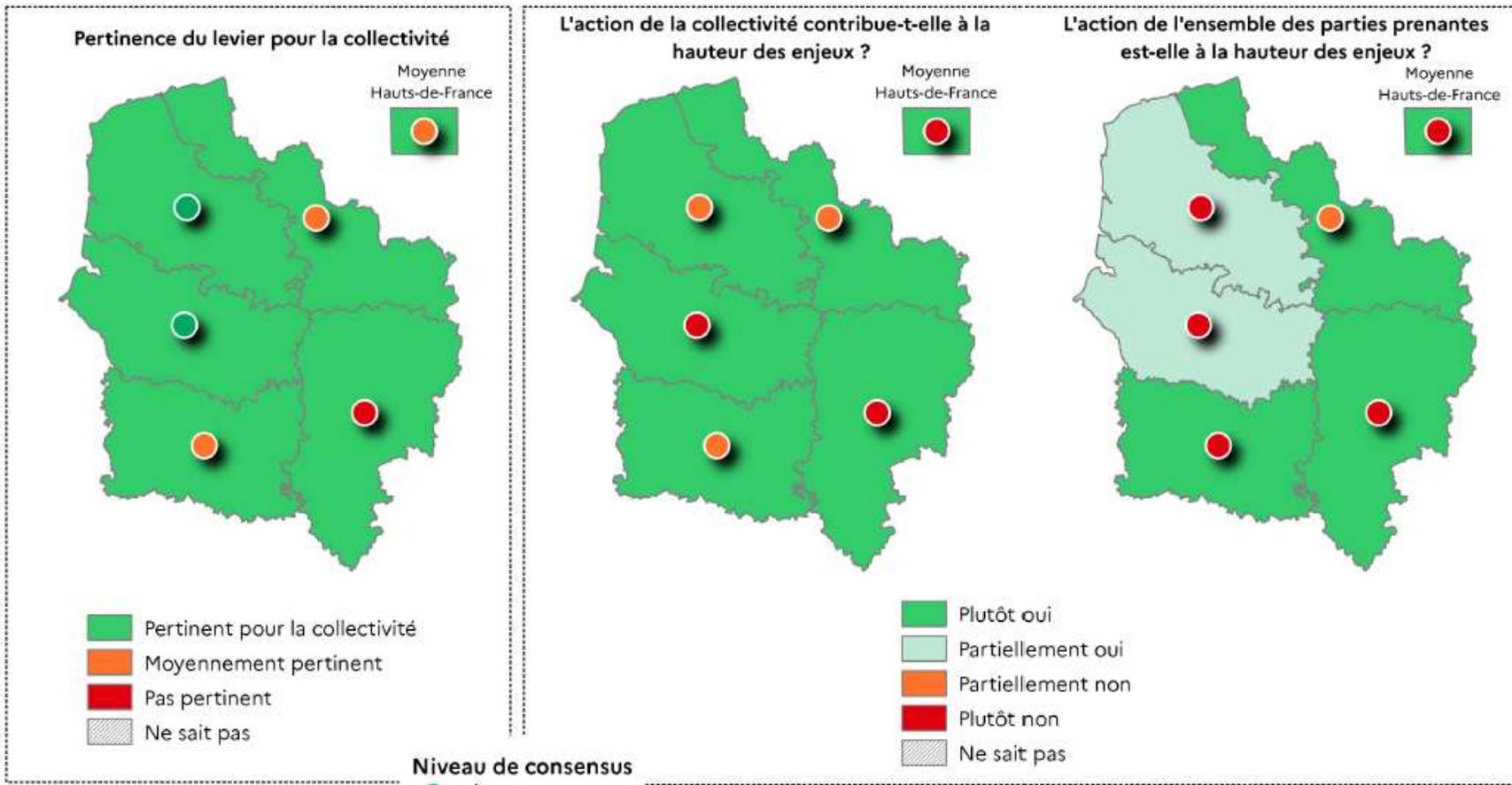
12 - 13 - 14
Rénovation



Levier 12 - 13 - 14 : Retours des EPCI et collectivités

Tertiaire

12 - 13 - 14
Rénovation



Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD
 Données sources : Exploitation des données COP diagnostic régional réalisée par DREAL HdF / SIDDEE (04/04/2024)
 Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS®
 Date de réalisation : 06/05/2024 - Réf. : 24-038-L

Bâtiments : synthèse

Leviers 9, 10 et 11 : Bâtiments résidentiels

levier rénovation énergétique fortement approprié, notamment au niveau EPCI avec une attente encore forte d'accompagnement.

Les efforts demandés en matière de baisse de consommation énergétique en 2030 semblent étonnamment atteignables.

Des marges de progrès sur la mutualisation des travaux par quartiers existent.

L'évocation du levier de changement de chaudière gaz fait réagir certains territoires (lien avec le développement biogaz).

Leviers 12, 13 et 14 : Bâtiments tertiaires

levier rénovation énergétique également très bien approprié.

Les tendances ne sont cependant pas en phase avec les objectifs affichés.

Les collectivités ont répondu prioritairement au regard de la rénovation de leur parc de bâtiments publics, or l'effort doit également porter sur le parc privé. Les collectivités disposent de peu de moyens d'actions sur ce parc.

Un effort particulièrement important est à réaliser pour le changement des chaudières gaz.

Leviers 9, 10, 11, 12 et 13 à travailler dans le cadre des groupes de travail thématiques :

La mobilisation de l'ensemble des collectivités est marquée sur le sujet et la demande d'accompagnement forte.

La rénovation des logements recouvre une part importante du volet « transition juste » qu'il conviendra de construire sur cette première approche.

La rénovation du parc public doit avoir valeur d'exemple et des réalisations récentes (plan école) sont à valoriser.

Ces leviers seront travaillés en lien avec celui traitant du déploiement des réseaux de chaleur.